

## Bilan 2018 des mesures de promotion de la santé dans la Commune de Nyon

### Label « Commune en santé »

En tant qu'autorité et cadre de vie, la Commune peut influencer favorablement la santé de ses habitant-e-s parfois, sans s'en rendre compte. Avec le label « Commune en santé », les Communes inventorient toutes les mesures de promotion de la santé qu'elles mettent en œuvre ou soutiennent. En fonction de leur bilan et des éventuelles perspectives d'amélioration identifiées, elles sont conseillées et orientées pour agir davantage. Pour obtenir le label, la Commune doit être impliquée dans le déploiement d'au moins une mesure de promotion de la santé dans les six domaines suivants : politique communale, animation et fêtes, famille et solidarité, école, économie et commerces ainsi qu'espaces publics. Une fois les conditions réunies, le label « Commune en santé » est octroyé à la Commune, gratuitement et pour trois ans. Le renouvellement de la labellisation se fait ensuite sur la base d'un rapport d'activités et d'un entretien avec la coordination.

### Etat des lieux des mesures de promotion de la santé développées ou soutenues par la Commune

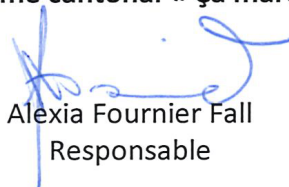
Les tableaux ci-dessous permettent de dresser l'inventaire des mesures de promotion de la santé existant dans votre Commune dans les 6 domaines identifiés. Ils présentent les 66 mesures développées par la Commune de Nyon. Le présent bilan a été validé par le comité de labellisation du label ainsi que par la Commune de Nyon :

Promotion Santé Vaud



Myriam Pasche  
Directrice

Programme cantonal « Ça marche ! »



Alexia Fournier Fall  
Responsable

Commune de Nyon



Daniel Rossellat  
Syndic



Pierre-François Umiglia  
Secrétaire municipal

Nyon, le 14.05.2018

## 1. Politique communale

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Politique communale ». Il s'agit de mesures témoignant d'un engagement ferme des autorités communales en faveur de la promotion de la santé : adoption d'un engagement écrit (modification du règlement communal, charte), modification organisationnelle de la Commune (attribution de ressources financières, matérielles ou en personnel) ou changement structurel au sein de la Commune. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
<b>Concept régissant l'aménagement des espaces publics</b>	Volonté de la municipalité d'établir un concept à propos des espaces publics	Elaboration d'un document cadre qui pose les principes que la municipalité et les services doivent suivre lors d'aménagements de l'espace public. Vision politique des espaces publics avec 3 objectifs cadres : 1) espaces qui génèrent de la proximité sociale (rencontre) 2) espaces qui favorisent les courtes distances (réseau de mobilité douce à développer) --> équipement permettant le mouvement ; végétalisation 3) espaces qui préservent le patrimoine culturel et historique  Ce document comprend une	Toute la population concernée	Permanente	Soutien financier et en personnel	Gratuit	Portage politique de la Municipalité, contact Camille Bernier, +41223164906, camille.bernier@nyon.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

		grille (outil pratique) qui aide au respect des critères à respecter. Volonté que ce document devienne contraignant à terme.						
<b>Coordinateur de sport</b>	2010. Elargir à tous les publics les actions en faveur de la promotion du sport. Formation OFSPO	4 collaborateurs du service des sports ont pu suivre la formation de coordinateur du sport, afin que l'équipe ait toutes les compétences pour développer la promotion du sport pour tous et de l'activité physique. Ainsi leur formation leur permet d'avoir plus d'impact sur les actions mises en place par la Ville pour promouvoir le sport et la santé. Un 5ème collaborateur est inscrit à la formation pour la prochaine session. De nouveaux recrutements sont en cours pour 2018. Cette formation sera à nouveau proposée aux collaborateurs en fonction des intérêts et motivations.	4 collaborateurs sur les 6 actuels sont formés. Répercussions pour tous les publics. (par rapport à la taille du service pas si faible l'envergure)	Permanent	CHF 2'500,- / collaborateur formé Temps de formation sur le temps de travail : 15 jours	Gratuit	Floriane Jeannin 022 315 46 53 - 078 272 40 74 sports@nyon.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.
<b>Diagnostic communautaire (quartiers solidaires)</b>	2008 : améliorer la santé des aînés, favoriser le bien vivre ensemble dans les quartiers	Mise en place du programme quartier solidaire à Nyon : 2 quartiers solidaires (Nord Est mis en place en 2008 -2013 et actuellement en cours Nord-Ouest et jusqu'en juin 2018). La 1ère "session" de QS a donné lieu à la création de l'association Unyon Nord-Est, qui a reçu en 2017 le prix du développement	Quartiers composés d'environ 2'500 habitants	Projet sur 5 ans: 2008 à 2013 et 2013 à 2018	Local, employé et 75'000 = QS	Gratuit ou très peu élevé	SELOC (Anne-Catherine Crisinel Merz, +41223164105, ac.crisinel@nyon.ch )	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD

		<p>durable. Favoriser l'émergence d'activités et la solidarité entre citoyens</p>						
<p><b>Encouragement à la participation des enfants et des jeunes à la vie de la commune</b></p>	<p>a) Expériences participatives pour et avec les enfants --&gt; 2016-2017: permettre aux enfants de devenir des citoyens actifs et faciliter la cohésion entre enfants dans le quartier</p> <p>b) Création d'un Conseil des jeunes --&gt; 2017: expériences participatives pour et avec les jeunes, soutenir la participation des jeunes et leur faciliter l'approche de la citoyenneté</p>	<p>a) Dans le cadre du programme quartier solidaire à Tattes d'Oie: le programme d'animation - 6 semaines de vacances par année - est élaboré avec les enfants qui fréquentent le local de quartier (env. 20 enfants).</p> <p>B) Constitution de la CDJ (Conseil des jeunes du District de Nyon) L'élan est venu du côté des jeunes, de s'impliquer, ils se sont constitué en association suite à cela, très autonome dans leur gestion. La Ville souhaite les soutenir dans cette initiative selon leur demande. Jusqu'à présent demande de locaux donc établie une convention pour mise à disposition de locaux avec la Ville. ils ont accès au réfectoire de l'école de Marens tous les week-ends selon un planning défini dans la convention et négocier en fonction de leur besoin.</p>	<p>a) Enfants du quartier</p> <p>b) Jeunes du district</p>	<p>a) 2x/an</p> <p>b) Permanente</p>	<p>a) Soutien financier, matériel et en personnel Soutien financier d'env. 1000.- /semaine</p> <p>b) Prêt de salle, soutien logistique</p>	<p>a) Activités gratuites en général mais lors de sortie exceptionnelle une participation peut être demandée</p> <p>b) Gratuit</p>	<p>a) SELOC (Nathalie Cauvin, +41223164106, nathalie.cauvin@nyon.ch)</p> <p>b) SELOC (Christophe Vallar, +41223164110, christophe.vallar@nyon.ch)</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.</p>

<p><b>Encouragement et soutien aux démarches participatives et intergénérationnelles</b></p>	<p>a) Canyon Volonté d'offrir un local aux associations de Nyon qui sont nouvellement créées et qui répondent aux thématiques actuelles (citoyenneté, DD, créativité artistiques et manuelles, etc.) qui sont parties prenantes du lieu et qui ont des besoins spécifiques (c'est bien plus qu'une simple salle de réunion).</p> <p>b) Les Jardins de Nyon début des réflexions en 2013, mise en œuvre en 2015</p>	<p>a) Canyon Bâtiment communal voué à la démolition mais en attendant création d'un local de rencontre ouvert à toutes les demandes plus spécifiques en termes d'espaces notamment des associations de Nyon (disposition d'un jardin, atelier création, cuisine etc.). Démarche participative avec 7 associations pour donner vie à cet espace auto-géré à terme (Pro Sen, migration, conseil des jeunes, 2 associations artistiques, 2 association citoyennes dans la durabilité et 1 association culturelle...). Partage du lieu qui reste sous contrôle de la commune. Projet en cours d'élaboration et réalisation pour 2018 suite à l'obtention d'un local.</p> <p>b) Soutien par la commune à une entreprise locale: création d'une initiative d'agriculture contractuelle de proximité favorisant la consommation de produit locaux et de saison, ainsi que le contact avec les producteurs (distribution de panier chaque 1 ou 2 semaines). Une démarche participative entre les</p>	<p>a) Toute la population</p> <p>b) Nombre d'abonnés de l'association les jardins de Nyon</p>	<p>a) permanent</p> <p>b) 2-3x/mois et à chaque fois 70 paniers sont préparés</p>	<p>a) Le bâtiment appartient à la commune et la dynamique participative est gérée par la commune. Soutien matériel et en personnel</p> <p>b) Financement de la phase de réflexion et montage du projet (CHF 13'000.-) location du local de distribution à prix symbolique</p>	<p>a) Gratuit</p> <p>b) 24.- le grand panier 17.- le petit</p>	<p>a) SELOC (Anne-Catherine Crisinel Merz, +41223164105, ac.crisinel@nyon.ch )</p> <p>b) Gaëlle Keim, 022 316 40 31, gaelle.keim@nyon.ch</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis. Pour la mesure "Canyon", la question de la durabilité du projet (bâtiment qui est voué à la démolition) se pose. Le projet va-t-il perdurer dans un autre lieu une fois le bâtiment démolé ?</p> <p>En outre, l'accès aux personnes à mobilité réduite n'est pas adapté. Possibilité de travailler sur l'accessibilité des lieux, par exemple en demandant une contribution aux associations présentes dans ces locaux pour l'aménagement d'une rampe d'accès et/ou en les invitant à proposer de temps en temps des activités à l'extérieur pour permettre l'accès à tous.</p>
--	--	--	---	---	---	--	--	--

		<p>commerçants et les consommateurs a été instaurée par la commune pour la mise en place de ce projet. La commune poursuit son soutien à la démarche participative et au besoin soutien financier.</p> <p>Seule offre locale dans la région. Si eux n'existaient pas, les paniers proviendraient de plus loin.</p>						
<b>Formations J+S</b>	<p>2015. Augmenter les offres sportives à destination des enfants et des jeunes.</p>	<p>Formation des collaborateurs aux diplômes J+S afin qu'ils puissent s'engager pour le sport des enfants et le sport des jeunes. Ces formations représentent une opportunité pour développer de nouvelles activités pour la ville, mais également de soutenir les offres existantes et organisées par des acteurs externes en proposant des ressources. (5 collaborateurs Moniteur J+S et 4 collaborateurs Coach J+S)</p>	<p>Enfants et jeunes. C'est le public visé après le suivi des cours effectivement car Formations proposées aux collaborateurs de la Ville</p>	<p>Permanent</p>	<p>Coût des formations Base : CHF 500.- /formation Compl. : CHF 200 à 300 /formation Temps de formation sur le temps de travail Base : 1 semaine Compl. : 1jours</p>	<p>Gratuit</p>	<p>Floriane Jeannin 022 315 46 53 - 078 272 40 74 sports@nyon.ch</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.</p>
<b>Guide des manifestations durables</b>	<p>2012 puis réactualisé. Favoriser le développement de manifestations respectueuses de l'environnement, socialement</p>	<p>Réalisation d'un guide à l'intention des organisateurs de manifestations publiques. Guide mentionnant toutes les dispositions utiles dans le respect de l'environnement, du respect du bruit, et du voisinage, du choix d'une alimentation équilibrée, équitable et de saison, privilégier les fruits et les légumes et</p>	<p>Tous les organisateurs de manifestations</p>	<p>Permanente</p>	<p>Réalisation et distribution du guide (en ligne)</p>	<p>Gratuit</p>	<p>Floriane Jeannin 022 315 46 53 - 078 272 40 74 sports@nyon.ch</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.</p>

	responsables et économiquement viables.	proposer aussi des menus végétariens attractifs, de l'énergie et de la mobilité pour l'essentiel. Ce guide est remis à tous les organisateurs d'événements.  Il y a un chapitre "santé" dans lequel il est fait mention de la charte "Festiplus" et de "cool & clean"						
<b>Label fourchette verte</b>	Proposer des repas équilibrés aux enfants placés en garderies communales, réfectoires scolaires et accueils parascolaires	Tous les repas sont subventionnés par la commune. Les enfants qui reçoivent une subvention complémentaire par repas si (éloignement de leur domicile = moins de 30 min à domicile)	Enfants nyonnais	Permanent	Mise en œuvre des dispositions du label et subvention à hauteur de chf 11'000	/	SELOC (Déborah Gervais, +41223164080, deborah.gervais@nyon.ch)	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD
<b>Mise en place d'une politique des aînés</b>	Mise en place d'un travail participatif avec des acteurs du social et de la santé afin de définir quelles prestations, infrastructures et habitat la Ville de Nyon doit-elle développer pour et avec les	Mandat à social design pour réaliser un recensement des prestations socio-sanitaires actuellement disponibles pour les seniors à Nyon (état des lieux) ; sondage écrit auprès des seniors nyonnais âgés de 65 ans et plus ; entretiens qualitatifs avec différents groupes d'acteurs (seniors, services de la Ville de Nyon, professionnels travaillant avec les aînés). Puis mise en place d'un groupe de pilotage	3200 seniors de 65 ans et plus	2016 à 2021 (mais sera renouvelée ensuite)	40'000	Gratuit	SELOC (Anne-Catherine Crisinel Merz, +41223164105, ac.crisinel@nyon.ch)	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

	seniors de demain, dans le but de promouvoir l'autonomie, la solidarité, la participation et le « bien vivre ensemble », et de renforcer le maintien à domicile des seniors ?	afin de définir une politique en faveur des aînés.  Lien avec le diagnostic communautaire qui a démontré des besoins mais découle pas de cela forcément. Vraie vision politique de travail participatif avec les aînés, définition d'objectifs, liste d'action qui va être remise à la municipalité etc...						
<b>Plan de déplacements scolaires</b>	Dès 2014	Mise en place d'un plan des déplacements scolaires pour favoriser le cheminement des écoliers entre leurs domiciles et l'école / entre les sites scolaires via la mobilité douce de manière sécurisée.  Intégration des mesures dans les projets existants mais également dans les nouveaux projets d'aménagements / rénovation des sites scolaires	Écoliers nyonnais	Permanente	Etude d'un montant de CHF 21'000.- financée par la commune	gratuit	Service Travaux, environnement et mobilité, Mme Caroline Dorst, 022.316.44.03 caroline.dorst@nyon.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.
<b>Politique de "coopération au développement"</b>	Formalisée depuis 2011	La Municipalité a validé une politique et un budget pour les actions de coopération au développement à l'étranger. Chaque année CHF 50'000.- sont attribués à des projets d'aide au développement. Depuis 2011, le projet Solidarit'Eau à Nouakchott est soutenu pour réaliser un	Bénéficiaires des projets mentionnés	Permanente	53'000.- de budget alloués aux différents projets (dont 30'000 pour le réseau Solidarit'Eau)	/	Gaëlle Keim, 022 316 40 31, gaelle.keim@nyon.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.



		<p>réseau d'assainissement d'eau potable et améliorer les conditions sanitaires de la population. Divers projets sont soutenus chaque année, provenant d'ONG nyonnaise, entre autre avec un angle santé (résilience psychologique à Haïti, malnutrition et insécurité alimentaire en Inde, autonomie des personnes en situation de handicap au Burkina Faso, santé par le sport en Afrique du Sud pour les jeunes IMBEWU, spécifiquement choisi en 2017 pour son aspect sur la santé)</p> <p>Une partie de ce financement se fait via une taxe sur l'électricité et un article portant sur l'utilisation qui est fait de ce budget est publié chaque année dans le journal communal afin d'informer la population.</p>						
<b>Politique de mobilité</b>	a) La commune de Nyon a opté pour une politique de mobilité à travers la mise en place en 2010 d'un Concept de mobilité urbaine.	<p>Mesures concrètes mise en place à Nyon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un pannel de subventions pour les habitants nyonnais (20% à l'achat d'un abonnement mobilis, 20% à l'achat d'un abonnement mobility, 10% à l'achat d'un vélo mécanique / électrique / trottinette électrique),</li> </ul>	Toute la population	Permanente	Subventions octroyées par la Commune en 2016, d'un montant de CHF 104'278.-	Gratuit	Service Travaux, environnement et mobilité, Naima Mameri 022.316.44.02 naima.mameri@nyon.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

<p>b) Plan piétons : Mesure issue du Concept de mobilité urbaine (comme gros projet une thématique développée plus précisément chaque année: 2014 TP, 2015 pistes cyclable, 2016 stationnement et 2017, piétons!)</p>	<p>subvention de CHF 750.- à l'achat d'une voiture électrique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Carnets de 10 tickets de bus à CHF 20.- pour l'ensemble des voyageurs du réseau</li> <li>- Tarification du stationnement permettant de favoriser le stationnement de courte durée en centre-ville</li> <li>- Création de deux P+R en 2014 et 2015 pour permettre le stationnement de plus longue durée en périphérie</li> <li>- Mise en place du bus au 1/4 d'heure en 2014</li> <li>- Développement de l'offre en supports vélos (plus de 1000 supports vélo en ville en 2016)</li> <li>- Projet de développement des vélos-stations en 2016-2017</li> <li>- Création de zones bleues sur le territoire pour limiter le stationnement de longue durée des pendulaires et favoriser le stationnement de courte durée pour les habitants / visiteurs et clients des commerces</li> <li>- Mise en place du stationnement privilégié en 2015 pour favoriser le stationnement de plus longue durée aux ayants-droits (habitants, entreprises, etc.)</li> </ul>							
---	---	--	--	--	--	--	--	--

<p><b>Prix du développement durable</b></p>	<p>Depuis 2010 pour catégorie Projet et depuis 2013 pour catégorie Entreprise</p>	<p>La Ville de Nyon décerne chaque année le Prix du développement durable. Ce concours récompense les réalisations qui contribuent à trouver un équilibre durable entre les impératifs économiques, sociaux et environnementaux. Cette année la compétition se partagera en deux catégories : le prix « Projet » (un chèque de CHF 10'000.-), et la distinction « Entreprise ». Réservée aux professionnels, elle distinguera les activités ou la politique de gestion d'une société jugée exemplaire pour leurs aspects durables.</p> <p>Exemple de lauréat 2017 : Chauffeurs Bénévoles (Les Chauffeurs Bénévoles de la région de Nyon-Gland, membres de l'Association des Services Bénévoles Vaudois (ASBV), fédèrent depuis plus de trente ans un important groupement de bénévoles qui fournissent un service complémentaire d'offres de transport pour les personnes à mobilité réduite. Cette prestation bénévole rend accessible une plus large offre de soins médico-sociaux pour un coût modeste et favorise le maintien à domicile de ses bénéficiaires. L'association,</p>	<p>Tout public</p>	<p>Permanent</p>	<p>Prix de 10'000.- au gagnant catégorie Réalisation de projet + financement cérémonie/apéritif + temps de travail (traitement des dossiers et organisation cérémonie)</p>	<p>Gratuit</p>	<p>Gaëlle Keim, 022 316 40 31, gaelle.keim@nyon.ch</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.</p>
---	---	---	--------------------	------------------	--	----------------	--	--

		<p>par son œuvre d'entraide, favorise également l'interaction sociale tant des bénéficiaires que des prestataires de ce service.) et Hapax 21 (Le Collectif Hapax 21 a pour but d'enrichir l'offre culturelle nyonnaise par le biais d'événements pluridisciplinaires. Rassembler la population et en particulier les jeunes autour de la culture est le leitmotiv de ce groupe de jeunes créatifs multipliant les projets depuis sa création en 2015. Sensibles à l'impact de ses réalisations, Hapax 21 s'implique pour produire des projets conscients et responsables du point de vue environnemental. Les événements d'Hapax 21 remportent un vif succès et contribuent ainsi à accroître le dynamisme social et artistique local.).</p>						
<p><b>Soutien aux associations sportives (activité physique), culturelles et de quartier</b></p>	<p>a) Favoriser la création et le maintien du plus grand nombre d'activités locales, afin de favoriser le lien social et intergénérationnel</p>	<p>a) La Commune met à disposition gratuitement ou à tarif subventionné (voir mesure tarifs de location des installations) de nombreuses salles et infrastructures pour les sociétés locales à but culturel, social ou sportif : -associations sportives -nombreuses manifestations</p>	<p>a) Tous les habitant-e-s qui le souhaitent  b) Env. 400 e-mails  c) les associations de quartiers</p>	<p>a) Mesure permanente  b) Trimestriel  c) permanent et ponctuel</p>	<p>a) Mise à disposition gratuite de locaux, d'infrastructures et de personnel en fonction des demandes. Subventionnement en fonction des besoins  b) Création et</p>	<p>a) Selon les activités proposées  c) gratuit</p>	<p>a) b) Floriane Jeannin 022 315 46 53 - 078 272 40 74 sports@nyon.ch  c) SELOC (Anne-Catherine Crisinel Merz, +41223164105,</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.</p>

	<p>b) Newsletter --&gt; 2015. Tenir la population informée de toutes les offres liées à la pratique sportive.</p> <p>c) soutien financier aux associations de quartier ; 2010: soutenir les associations de quartier et encourager les activités organisées par celles-ci, partenaires proches de la Ville, qui contribue à dynamiser la vie de leur quartier et donc à améliorer la qualité de vie de ces habitants</p>	<p>villageoises afin de maintenir le lien social entre les habitant-e-s (fête de la vigne) -sociétés culturelles</p> <p>b) Chaque trimestre, une newsletter est envoyée à la population pour les informer des dernières nouvelles de la vie sportive nyonnaise. Adressée à tous les acteurs sportifs, mais également à la population utilisatrice des services de la ville, cette newsletter revient sur les événements majeurs du trimestre (manifestations, nouveaux acteurs sportifs, etc.) et reprend le calendrier sportif des mois à venir. On y trouve également les heures d'accès aux différentes installations sportives. Pour finir à chaque édition un sujet est approfondi afin que la population ait une meilleure connaissance des opportunités pour pratiquer leur sport dans les meilleures conditions.</p> <p>c) budget attribué pour les associations ou soutien à des manifestations ou activités particulières.</p>			<p>distribution</p> <p>C) env 10'000</p>		<p>ac.crisinel@nyon.ch )</p>	
--	--	--	--	--	--	--	----------------------------------	--

<p><b>Standard bâtiments 2011 et Subvention pour la construction durable</b></p>	<p>a) Standard bâtiment : Outil développé par Cité de l'énergie. Adopté en 2011 et appliqué en fonction des projets.</p> <p>b) La subvention est quant à elle en vigueur depuis 2010.</p>	<p>a) Les nouveaux bâtiments communaux sont construits selon le standard bâtiment 2011 qui vise à atteindre les exigences du label Minergie-P-ECO. La partie ECO du label garantit la prise en compte de l'énergie grise des matériaux de construction, mais aussi l'aspect santé des matériaux et de la construction (substances polluantes et rayonnements, bonne aération, lumière naturelle, nuisances sonores). critère en terme de nuisance sonore, luminosité, substances chimiques etc.</p> <p>b) subvention des propriétaires et promoteurs construisant ou rénovant des bâtiments (Minergie-P)-ECO (label garant d'une construction saine et écologique)</p>	<p>a) en fonction du type d'utilisateurs des bâtiments communaux (collaborateurs communaux, tout public pour les bâtiments publics, élèves pour les bâtiments scolaires). Exemple de labellisation: UAPE du cèdre Magique Minergie-ECO</p> <p>b) aucune demande pour l'instant</p>	<p>a) en fonction du type de bâtiment construit</p> <p>b) permanent</p>	<p>a) investissement des bâtiments</p> <p>b) max. 10'000.- par projet pour la labellisation ECO</p>	<p>a) coût de construction et labellisation en fonction du projet pour la Ville. Coût supérieur de 10 à 15%</p> <p>b) coût de construction et labellisation en fonction du projet</p>	<p>Gaëlle Keim, 022 316 40 31, gaelle.keim@nyon.ch</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.</p>
<p><b>Stratégie du développement durable 2016-2021</b></p>	<p>2016, pour toute la législation</p>	<p>Document guidant les objectifs et axes de mesures de la municipalité dans le domaine du développement durable. Les thèmes de la cohésion sociale, de l'espace public pour tous, de la participation citoyenne et de la santé y sont intégrés</p>	<p>Toute la population</p>	<p>Permanente</p>	<p>Élaboration du document et mise en œuvre</p>	<p>/</p>	<p>Gaëlle Keim, 022 316 40 31, gaelle.keim@nyon.ch</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.</p>

<p><b>Subventions pour le développement du sport à destination de tous les publics</b></p>	<p>2012. Soutenir les acteurs associatifs et les actions locales en faveur de la promotion du sport, quelques soit le public (tout niveau et type de sport).</p>	<p>La ville verse une large gamme de subventions visant à promouvoir les mouvements et l'activité sportives pour tous :</p> <p>a) Les subventions en faveur des jeunes de 5 à 20 ans  b) Les subventions en faveur du sport de haut niveau  c) Les subventions pour la promotion du sport pour tous  d) Les aides ponctuelles au sociétés locales pour l'organisation d'activités et manifestations sportives (Tour du pays de Vaud, Noviodurun, Triathlon de Nyon, Romande Energy Run, etc)  e) 16'200 chf / an à la piscine de Bassins pour que le CNN puisse s'y entraîner depuis des années.</p> <p>Il s'agit de répondre aux demandes spécifiques en matière de sport pour tout public.  Exemple : subvention joute sportives du gymnase, anniversaires d'associations qui veulent organiser un tournoi de sport etc... Il ne faudrait pas regrouper cette mesure avec soutien aux associations sportives C'est deux choses différentes : il y a d'une part le soutien financier aux associations sportives, et d'autre part le</p>	<p>Tout public à travers les actions sportives des sociétés locales</p>	<p>Permanent</p>	<p>a) CHF 450'000.-  b) CHF 200'000.-  c) CHF 12'500.-  d) CHF 79'000.-  e) 16'200.- par an</p>	<p>Gratuit</p>	<p>Floriane Jeannin  022 315 46 53 - 078  272 40 74  sports@nyon.ch</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.</p>
--	--	--	---	------------------	---	----------------	---	--

		soutien financier plus spécifique et soutien matériel, logistique et de communication pour les initiatives (pas forcément associatives) qui permettent de faire bouger les gens.						
<b>Tarifs de location des installations sportives subventionnés</b>	2002. Permettre à toutes les associations d'accéder aux salles de sports.	<p>Mise à disposition des salles de sport scolaires le soir en semaine et ouverture ponctuelle des salles de sport le weekend et lors des vacances. Les associations nyonnaises bénéficient d'un tarif subventionné :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tarif entraînement : CHF 3.- /heure pour les jeunes et CHF 5.- /heure pour les adultes (tarif de base : CHF 15.-)</li> <li>- Tarif manifestation : CHF 15.- /heure (tarif de base : CHF 30.-)</li> </ul> <p>A noter que nous appliquons ce tarif subventionné pour toutes les salles, même celles que nous louons beaucoup plus chers comme les salles du Gymnase. Nous payons 15 chf/heure, et nous demandons aux sociétés 3 chf/h pour les jeunes et 5 chf / heures pour les adultes (+20 ans). Au total cela nous coûte 25'000 chf /an.</p>	Tout public membre d'une association nyonnaise	Permanent	Mise à disposition et entretien des salles.	Gratuit	<p>Floriane Jeannin 022 315 46 53 - 078 272 40 74 sports@nyon.ch</p>	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.



## 2. Animation et fêtes

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Animation et fêtes ». Il s'agit d'installations, d'animations ou d'offres de loisirs visant à améliorer la santé des habitant-e-s ou à favoriser les liens sociaux. Ces prestations sont soit accessibles à toutes et à tous, soit s'adressent à une population spécifique. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
<b>Allévays - offre de loisirs pendant les vacances scolaires</b>	Offrir des activités aux enfants pendant les vacances. Ces activités qui se passent le plus souvent dans une forêt leur permettent de s'activer physiquement, mais également de se familiariser avec un milieu naturel.	Centre aéré ouvert aux enfants de 4 à 12 ans, 11 semaines par année (2 à Pâques et en automne et 7 en été) inscription à la semaine et à la journée. Ils forment également des jeunes moniteurs pour les aider (18 ans révolus) qui sont rémunérés. Cela se passe dans la forêt le plus souvent, ce qui est intéressant du point de vue de la santé, permet pour des urbains de se familiariser avec ce milieu.	960	11 semaines par années	Soutien financier 50'000	150.- pour la semaine pour le premier enfant et 120.- dès le 2ème	SELOC (Jessica Simhon, +41223164073, jessica.simhon@nyon.ch)	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

<b>Anime tes vacances et ton quartier</b>	Favoriser le lien social et le bien vivre ensemble dans les quartiers	L'équipe jeunesse de la Ville de Nyon s'installe dans les quartiers durant les vacances estivales (11 semaines proposées) et propose des activités gratuites et sans inscription: bricolages, tournois, animations ludiques et festives, chaises longues et détente, repas communautaires, etc.	400 habitants	11 semaines par années	Ressources humaines et budget de 10'000.-	Gratuit	SELOC (Anne-Catherine Crisinel Merz, +41223164105, ac.crisinel@nyon.ch )	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.  Possibilité de développer des activités autour de la promotion de la santé
<b>Camp Polysport</b>	2011. Permettre aux enfants de pratiquer du sport pendant leurs vacances.	La ville organise des camps sportifs, avec 4 à 10 sports différents au programme chaque jour. Il s'agit d'initiations afin que les enfants découvrent de nouveaux sports. Nous essayons à chaque édition d'ajouter une nouveauté (voile, patinage, sauvetage...) Repas : label fourchette verte	Entre 120 et 160 enfants de 6 à 14 ans par camp.	1 semaine en automne, 1 semaine à paques, et 1 semaine en été à partir de 2018.	Organisation et financement (env. 30'000.-/camp)	Inscription : CHF 40.- /jour	Floriane Jeannin 022 315 46 53 - 078 272 40 74 sports@nyon.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.
<b>Cool and clean</b>	2017. Promouvoir un sport propre et le Fair-Play	Promotion des programmes et outils cool and clean : a) Promotion des installations sans fumée, affichage et banderoles sur les sites (Salle de sports, piscines, terrain de beach sports, etc.) et lors des manifestations (Festival des Sports, Suisse bouge) b) Promotion des actions cool and clean auprès des associations et des sportifs (Newsletter, banderoles au Festival des sports)	Utilisateurs des installations communales et participants aux offres sportives de la ville	Permanent	Communication : Affichage et newsletter	Gratuit	Floriane Jeannin 022 315 46 53 - 078 272 40 74 sports@nyon.ch	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD

		<p>c) Mise en place d'une charte lors du camp polysport</p> <p>Résultat : Déjà 137 groupes de jeunes de la région nyonnaise inscrits au programme "cool and clean" répartis dans 5 clubs différents.</p> <p>Nous avons commandé le matériel et la communication Cool &amp; Clean sur leur site internet et mis en place nous même les actions selon leurs recommandations.</p>						
<p><b>Duel intercommunal de la Suisse bouge</b></p>	<p>2011. Faire bouger la population nyonnaise le plus possible en une semaine.</p>	<p>Fête d'activité physique pour l'ensemble de la commune. Pendant une semaine au mois de mai, la commune essaie de cumuler le maximum de "minutes d'activité physique" en offrant des activités gratuites à la population. Celle-ci peut ainsi s'informer sur les offres sportives existantes et nouer des contacts avec les associations et personnes ayant des intérêts similaires. En évaluant les minutes d'activité et non les prestations des participant-e-s, la fête est ouverte à tous les âges.</p>	<p>Tous les habitants nyonnais, UAPE; école; clubs sportifs; EMS ....</p>	<p>Chaque année</p>	<p>Organisation. Budget CHF 1'300.-</p>	<p>Gratuit</p>	<p>Floriane Jeannin 022 315 46 53 - 078 272 40 74 sports@nyon.ch</p>	<p>Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD</p>

<b>Festival des Sports</b>	<p>2003. Permettre à la population de rencontrer les clubs sportifs et choisir parmi les activités disponibles celles qu'ils pourront pratiquer pendant l'année.</p>	<p>Le Festival des Sports est l'occasion de réunir sur une journée le public et les associations sportives, afin de créer des rencontres et faire découvrir de nouvelles activités physiques à la population à travers des initiations, des démonstrations et des jeux. Une 50aines de sports est représentée chaque année.</p>	<p>5000 participants</p>	<p>Chaque année</p>	<p>Organisation Budget CHF 30'000.-</p>	<p>Gratuit</p>	<p>Floriane Jeannin 022 315 46 53 - 078 272 40 74 sports@nyon.ch</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.</p>
<b>Label «Vivre, s'ouvrir, s'investir»</b>	<p>Création en 2012</p>	<p>Le label «Vivre, s'ouvrir, s'investir» regroupe les évènements gratuits, organisés ou soutenus par la Ville de Nyon permettant aux habitants de se rencontrer dans un esprit convivial. Ce label s'inscrit dans la stratégie du développement durable de la Ville de Nyon qui s'est fixé comme objectif de renforcer la capacité des acteurs locaux à s'impliquer dans la vie communautaire. Les événements du label réunissent les Nyonnais afin de faire de leur ville un lieu de vie, de culture, d'échanges, de loisirs et de respect de l'environnement. Cette année, 22 événements sont rassemblés sous ce label.</p> <p>Publication en tout-ménage du flyer Vivre s'ouvrir s'investir</p>	<p>toute la population</p>	<p>1x/an</p>	<p>Élaboration du document et diffusion, CHF 6000.-</p>	<p>Gratuit</p>	<p>Gaëlle Keim, 022 316 40 31, gaelle.keim@nyon.ch</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.</p>

		<p>regroupant les événements gratuits et ouverts à tous de la Ville qui promeuvent le bien-vivre ensemble, la cohésion, le sport, la culture ou l'environnement</p> <p>Parmi les événements mentionnés, certains sont en lien avec la promotion de la santé, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée du vélo : Organisation d'une journée visant à promouvoir l'utilisation du vélo auprès des nyonnais. Journée du vélo organisée en même temps que le marché de printemps. Stand d'information mis en place et bourse aux vélos organisée en collaboration avec l'association transports et environnement</li> </ul> <p>Informations sur les subventions octroyées par la Ville de Nyon, balades à vélo, réseau cyclable, réseau publibike et day bike</p> <p>Publibike offert à chaque visiteur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Partenariat entre la VDN et l'Association ATE pour l'organisation de la bourse aux vélos (vente par l'ATE de vélos d'occasion)</li> <li>-But de la journée, faire découvrir les pratiques du vélos aux</li> </ul>						
--	--	---	--	--	--	--	--	--

		intéressés et promouvoir son utilisation --> promouvoir l'utilisation du vélo et ses bienfaits - Journée ciblée pour tout public (convaincus et novices en matière d'utilisation des vélos)						
<b>Offres d'activités physiques gratuites ou peu coûteuses pour tous</b>	<p>Dès 2015. Activités non compétitives gratuites, à destination de tous les publics. Prévention de la santé par la pratique d'un sport accessible et ne nécessitant aucune préparation physique particulière</p> <p>c) Je cours pour ma forme 2014. Permettre aux coureurs de tout niveau de courir et progresser à son rythme.</p> <p>d) Make me run : 2016. Rassembler, faire chausser les baskets aux plus pessimistes et faire</p>	<p>a) Urban Training : Rendez-vous gratuits tous les mardis soir de mai à septembre pour faire du sport en groupe. Sous la direction de coachs professionnels, le groupe se réapproprie la ville et son mobilier urbain afin de faire des exercices variés et amusants.</p> <p>b) Soirée Silent disco sur glace ; Soirée organisée à la patinoire de Rive en collaboration avec le HC Nyon, destinée aussi bien aux familles, qu'aux groupes d'amis ou de collègues. Principe : patiner avec un casque audio qui propose 3 styles musicaux différents. Ce concept de soirée permet de bouger en s'amusant et d'associer de bons moments à la pratique sportive.</p> <p>c) Je cours pour ma forme Les programmes s'organisent en session de 12 semaines : une session de printemps qui démarre fin mars et une session d'automne</p>	<p>a) Adultes</p> <p>b) 100 personnes maximum en même temps sur la glace</p> <p>c) Env. 20 participants / séance</p> <p>d) Env. 20 participants / séance</p> <p>e) Toute personne ayant un Smartphone, habitants ou visiteurs.</p>	<p>a) Hebdomadaire 5 mois / an</p> <p>b) 1 fois par an</p> <p>c) hebdomadaire</p> <p>d) hebdomadaire</p> <p>e) Permanente</p>	<p>a) CHF 3'000.-</p> <p>b) Financement (Budget : CHF 1'800.-) et organisation</p> <p>c) Communication : Site internet et newsletter Participation financière certaines années. Mise à disposition gratuite du site.</p> <p>D) idem c)</p> <p>e) CHF 1'500.- par année pour le WEB + entretien des parcours</p>	<p>a) Gratuit</p> <p>b) Entrée gratuite, Location des patins payante (CHF 3.- enfants; CHF 5.- adultes).</p> <p>C) CHF 95.- / 12 semaines</p> <p>d) CHF 10.- la séance (à payer sur place), 200.- abonnement annuel, 50.- planification (plan simple sur trois mois).</p> <p>e) Gratuit</p>	<p>a) Floriane Jeannin 022 315 46 53 - 078 272 40 74 sports@nyon.ch</p> <p>Mathieu Gleyre ( 078 673 85 03 administration@urban-training.ch</p> <p>b) Floriane Jeannin 022 315 46 53 - 078 272 40 74 sports@nyon.ch</p> <p>c) idem</p> <p>d) idem</p> <p>e) idem</p>	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

	<p>progresser ceux qui sont déjà convaincus</p> <p>e) Sport City Tour : 2015. Offrir gratuitement à la population et aux visiteurs la possibilité de faire du sport en découvrant la Commune.</p>	<p>qui démarre fin septembre. 3 séances hebdomadaires sont prévues dont une est encadrée par un animateur. Celui-ci remet chaque semaine le contenu des deux autres séances au participant.</p> <p>3 niveaux sont proposés à Nyon les mardis ou jeudis soir, plus une séance le jeudi "Je cours pour mon objectif" : les 21 ou 42 km Lausanne, ou les 20 km Genève.</p> <p>d) Make me run Entraînements en commun ouvert à tous et quelques soient les objectifs, les jeudis à 18h30 au stade de Colovray. Une sortie longue 1x par mois et des événements spécifiques en lien avec la course à pied sont également organisés. A travers leur site internet, il est possible de demander de l'aide pour la planification d'entraînements. Pour finir un blog permet de partager expériences et bons plans.</p> <p>e) L'application smartphone permet de suivre 1 parcours avec des exercices de musculation</p>						
--	---	---	--	--	--	--	--	--

		variés et de faire découvrir certains endroits importants de la Commune. Il existe pour ce parcours 2 niveaux. Un 2ème parcours est en cours de développement en collaboration avec le Gymnase de Nyon.						
<b>Prévention des dépendances</b>	a) Prévention des dépendances par les pairs. 2009: prévention des comportements à risque lié à la consommation d'alcool et formation de jeunes pair  b) Prévention en milieu festif. Depuis 2010	a) Alcool et prévention des dépendances par les pairs: programme prévention soirées informelles, distribution de 4'000 bouteilles d'eau, 1'000 préservatif, 200 sacs poubelles et discussion autour de la thématique alcool notamment  b) Soutien du comité du gymnase par un travail social et formation par la FVA (fondation vaudoise contre l'alcoolisme)	a) 2016 : jeunes du district 45 soirées entre fin mars et fin septembre  b) comité d'une dizaine de personnes	a) 5 mois/an  b) régulier	a) salaire des pairs = 9'000.- , matériel = 4'000 et travailleur social  b) soutien en personnel	Gratuit	SELOC (Christophe Vallar, +41223164110, christophe.vallar@nyon.ch)	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.
<b>Promotion de l'activité physique chez les aînés</b>	Promotion de l'activité physique chez les aînés	a) Thés dansants : Après-midis dansantes organisés par Pro Senectute à la Salle Communale.  B) Créneau mis à disposition de Pro Senectute à la piscine dès son ouverture en mars 2018 afin d'organiser des cours pour les aînés.	Aînés	Hebdomadaire de Fev à Mars et Oct à Déc. (5 mois)	A) Mise à disposition gratuite des salles. C) 2017 : 2'000 CHF. Prévision 2018 (sous réserve d'acceptation) : CHF 4'000.-	A) Entrée payante : 7.- CHF B) Entrée payante : 3.- CHF C) Gratuit	Floriane Jeannin 022 315 46 53 - 078 272 40 74 sports@nyon.ch  Pro Senectute 021 646 17 21 info@vd.prosenectute.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.



		c) Abonnement saisonnier à la piscine de Colovray offert aux retraités de la Ville de Nyon. Soit une cinquantaine d'abonnements par an (46 en 2017). A partir de mars 2018, nous souhaitons offrir les abonnements annuels et plus seulement saisonnier. Une note municipale est en cours dans ce sens.						
<b>Semaine de la mobilité</b>	Chaque année du 16 au 22 septembre depuis 2007. Promotion des mobilités durables	Diverses activités en lien avec la mobilité (balades, conférences, ateliers, bourse aux vélos, concours)	Variable en fonction des activités : 5 à 50 personnes	Chaque année	Budget annuel de CHF15'000.-	Gratuit	Service Travaux, environnement et mobilité, Caroline Dorst 022.316.44.03 caroline.dorst@nyon.ch	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD
<b>Sport libre en salle ("MidnightSports de Nyon")</b>	2010 : prévention, encouragement au sport et liens sociaux développés	Deux salles de sport sont ouvertes gratuitement le samedi après-midi et le dimanche après-midi pour les jeunes dès 10 ans. On y pratique le foot à 4, le basket et le parcours. Cette activité se déroule sous la responsabilité d'un travailleur social et avec un moniteur	2016 : 30 à 50 jeunes	7 mois pour les samedis + 7 semaines de vacances + 10 dimanches	Salle, personnel et moniteur = 6'000	Gratuit	SELOC (Christophe Vallar, +41223164110, christophe.vallar@nyon.ch + Benzo Sarate)	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

<p><b>Sport libre en salle pour parents/enfants</b></p>	<p>2017: encouragement au sport et renforcement liens dans la famille</p>	<p>Une salle de sport mise à disposition des parents gratuitement le dimanche après-midi pour les enfants accompagné d'un parent. Cette activité se déroule sous la responsabilité d'un travailleur social.</p> <p>Le travailleur social surveille, explique éventuellement ce qui peut être fait (jeu de balle etc.) mais c'est les parents qui jouent avec les enfants. C'est comme une place de jeu en libre accès à l'extérieur mais pour l'hiver à l'intérieur.</p> <p>Pour le futur, l'idée de réaliser des fiches techniques pour donner des idées aux parents d'exercice et jeux !</p>	<p>À venir pour 2018</p>	<p>10 dimanches prévus</p>	<p>Salle et personnel le coût d'un travailleur social 3h pour 10 dimanches</p>	<p>Gratuit</p>	<p>SELOC (Christophe Vallar, +41223164110, christophe.vallar@nyon.ch)</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.</p>
---	---	--	--------------------------	----------------------------	--	----------------	---	--

### 3. Famille et solidarité

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Famille et solidarité ». Il s'agit de mesures sociales, cherchant à renforcer les compétences favorables à la santé des familles ou faisant référence à une étape de la vie particulière (petite enfance, grossesse, parentalité, retraite, etc.). Cette catégorie comprend également les prestations délivrées au domicile ou relatives à la sphère privée. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
<b>Engagement de la commune en faveur d'un environnement de vie favorable aux personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite</b>	<p>a) Amélioration de l'accessibilité des musées Etude réalisée en 2017 et mise en œuvre pour 2018 spécifiquement au Musée Romain</p> <p>b) Stratégie d'abaissement de trottoirs pour les PMR et les aînés 2016 Etude et réalisation en cours dans le but d'éviter tout obstacle aux</p>	<p>a) Mesures mises en place pour faciliter l'accessibilité des PMR au musée + amélioration de la signalétique. Cette mesure ne relève pas d'une obligation cantonale pour les bâtiments privés, mais uniquement pour les espaces publics.</p> <p>b) Abaissement des trottoirs pour permettre l'accessibilité des PMR et des aînés</p> <p>c) a. Accueil officiel de la Final Torch 2018 par les autorités nyonaises. Ces officialités sont des signes forts de reconnaissance et de considération des personnes</p>	<p>a) PMR</p> <p>b) PMR + aînés</p> <p>c) Personnes en situation d'handicap.</p>	<p>a + b) Permanente</p> <p>c) ponctuel</p>	<p>a) Soutien financier et en personnel</p> <p>b) Etude et réalisation financée par la commune pour un montant de CHF 219'000.-</p> <p>c) Participation financière : CHF 1'500.- Mise à disposition gratuite des sites. Organisation d'une réception municipale avec apéritif en présence du Syndic</p>	a + b + c) Gratuit	<p>a) Culture, Véronique Rey-Vodoz, +41223164282, veronique.rey-vodoz@nyon.ch</p> <p>b) Service Travaux, environnement et mobilité, Mme Naima Mameri, 022.316.44.0</p>	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

	<p>déplacement de ces personnes</p> <p>c) Accueil d'évènements sportifs pour personnes en situation d'handicap 2017. Intégrer et valoriser des personnes en situation de handicap par le sport lors d'évènements spéciaux</p>	<p>en situation de handicap mental de la région ainsi que de leurs familles. Une journée familiale serait ensuite organisée au Centre Sportif de Colovray sous la forme de « Special Olympic Run ». Ces courses permettent à toutes les personnes intéressées de signifier leur soutien aux personnes en situation de handicap mental.</p> <p>b. Organisation du Tournoi Seven à Nyon, ayant pour objectif d'aider les personnes en situation de handicap mental à améliorer leurs capacités par le sport, de favoriser l'estime de soi, la forme physique, l'autonomie et le courage d'oser quelque chose de nouveau, ainsi que de partager des expériences avec d'autres sportifs, des proches et la société. Ce tournoi est organisé sous l'égide de Special Olympics Switzerland.</p> <p>c. Swiss Disabled Sailing, fondé en 1996 et basé à Prangins, le but de l'association et de développer et encourager l'activité et la pratique de la voile chez les personnes en situation de handicap physique, sensoriel ou mental. L'objectif est</p>			<p>offert par la Ville.</p>		<p>2 naima.mame ri@nyon.ch</p> <p>c) Floriane Jeannin 022 315 46 53 - 078 272 40 74 sports@nyo n.ch</p> <p>André Rosé 079 465 66 90 arose@netpl us.ch</p>	
--	---	--	--	--	-----------------------------	--	---	--

		<p>d'apporter aux personnes embarquées une maîtrise personnelle et une confiance en soi accrue, et une contribution à l'intégration en développant le plaisir partagé. La Ville de Nyon encourage l'association à développer ses actions sur son territoire, et la soutient financièrement.</p> <p>d. Accueil du tournoi du Club des fauteuils roulants de Genève chaque année depuis 2016.</p>						
<b>Fête des voisins</b>	<p>2006 Fête initié par les habitants et les concierges. Occasion de renforcer les liens et la cohésion sociale au sein des quartiers et des immeubles</p>	<p>Tout le monde peut participer en amenant à boire et/ou à manger</p>	<p>2017 : 60 organisateurs se sont annoncés</p>	<p>1x par an au printemps</p>	<p>Participation de la Ville en soutenant l'organisation de la fête (mise à disposition des kits d'organisation, d'un certains nombres de table + pour les 10 ans un panier gourmand offert)</p>	<p>Contribution en nature à bien plaie</p>	<p>Service d'administration générale, Rosane Bonacorsi, +41223164000, rosane.bonacorsi@nyon.ch</p>	<p>Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser plus d'effets en termes de prévention et promotion de la santé, par exemple en offrant un panier de fruits/légumes dans le kit distribué</p>
<b>Garderie enfant pendant les cours pour les personnes allophones</b>	<p>2009: Les femmes ayant des enfants en âge pré-scolaire ne pouvaient pas suivre les cours dispensés par Caritas et Lire et</p>	<p>Permettre aux femmes suivant les cours de français chez Caritas ou d'alphabétisation chez lire et écrire d'avoir une solution de garde pour les enfants en âge préscolaire. Une auxiliaire engagée par le SELOC s'occupe des enfants dans un espace</p>	<p>Femmes de la région nyonnaise ayant des enfants en âge préscolaire</p>	<p>3 matinées par semaine durant les périodes scolaires</p>	<p>9'000CHF (Mini-PIC) projet financé à part égal canton/commune (9'000 donc 4'500 chacun)</p>	<p>Gratuit</p>	<p>SELOC (Christiane Piazzini, +41223164107, christiane.piazzini@nyon</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.</p>

	écrire	spécialement aménagé pour cette activité					.ch)	
<b>Lire et grandir</b>	Depuis 2015, en partenariat avec Lire et Ecrire la Côte	Eveil aux livres pour les enfants en âge préscolaire dans les structures telles que les haltes garderies. A partir de 2018 le projet sera proposé aux accueillantes en milieu familial dans des maisons de quartier.	Enfants nyonnais	Environ 80 heures par année durant les périodes scolaires	5'000CHF	Gratuit	SELOC (Christiane Piazzini, +41223164107, christiane.piazzini@nyon.ch)	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.
<b>Mesures favorisant la cohésion sociale et un environnement "serein"</b>	<p>a) Railfair : 2010: collaboration mise en place entre la Ville et les CFF pour améliorer la qualité des espaces publics autour de la gare</p> <p>b) Piano dans la rue : promotion du bien vivre ensemble</p> <p>Année de mise en œuvre : 2015</p> <p>C) Groupe de travail "incivilité et insécurité" inter-service, dès 2010 promotion du bien</p>	<p>a) Pacification de l'espace autour de la gare par la présence de parrain et marraine de gare. Il s'agit de bénévoles rémunérés (habitants de Nyon) qui se promènent autour de la gare répondent aux questions, aident, avertissent les autorités en cas de problème (contact privilégié avec la police et CFF) et sont formés pour cela. Ils sont consultés toutes les 6 semaines pour faire le point, amener les problèmes actuels etc.. cela permet d'améliorer nettement la qualité de vie du lieu central qu'est la gare.</p> <p>b) Piano en libres accès dans les rues avec l'idée de créer de la cohésion sociale. Suite au succès de la 1ère édition qui s'est déroulée dans la vieille ville, des</p>	<p>a) Les usagers de la gare de Nyon</p> <p>b) Tout public</p> <p>c) Toute population confondue</p> <p>d) Env. 2'000 habitants de la ville</p> <p>e) Aînés de la région (25 à 30 inscrits par année)</p> <p>f) Plus de 200 séances ou cours ont lieu</p>	<p>a) Permanent (20 jours couverts par mois, horaire le plus souvent 15h-19h)</p> <p>b) 1x par an en été pendant 2 semaines</p> <p>c) 6 fois/an</p> <p>d) Ponctuelle : 1 événement par an</p> <p>e) 8 cours de deux heures par an</p> <p>f) Disponible</p>	<p>a) Soutien financier (auxiliaire employé comme rôle de coordinateur et budget de chf 2'000) + soutien en personne lors des séances de travail pour mise au point</p> <p>b) 21'000 CHF</p> <p>c) Soutien en personnel et budget de 20'000</p> <p>d) Soutien en personnel dans l'organisation + soutien financier budget entre 10'000 et 20'000</p>	<p>a) b) c) d) Gratuit</p> <p>e) 5CHF /cours dès 2018</p> <p>f) Gratuit</p>	<p>a) d) SELOC (Anne-Catherine Crisinel Merz, +41223164105, ac.crisinel@nyon.ch)</p> <p>b) Culture, Julie Hauser, +41223164195, julie.hauser@nyon.ch</p> <p>c) SELOC en collaboration avec police, travaux, sport et</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.</p> <p>Possibilité de développer des activités autour de la promotion de la santé</p>

<p>vivre ensemble et prévention du sentiment d'insécurité, 6 séances par an composée d'environ 15 personnes (Municipaux, chef de service, collaborateurs standards et invités divers) débouche sur une note de mun. avec un budget pour y répondre</p> <p>d) Installations participatives : lancement du 1er projet en 2015 pour favoriser le mieux vivre ensemble et offrir un aspect artistique et culturelle aux quartiers</p> <p>e) Informatique pour tous : 2014 à l'initiative des</p>	<p>pianos ont également été mis dans les quartiers plus excentrés (défavorisés).</p> <p>c) Accompagnement des problématiques via un groupe de travail "incivilité et insécurité" regroupant tous les services de la Ville concernés. Le groupe inter-service va amener toutes les problématiques du moment (vol, tag, TP etc..), en discuter et chercher ensemble des solutions (+ permet de faire circuler l'information). C'est l'idée est de travailler inter-services sur ces questions pour faire remonter l'information et avoir un discours commun ensuite pour aider la population en fonction des problèmes remontés (donc très variés population ciblée). Les séances de travail débouche sur du concret par le biais d'une note à la municipalité qui est suivie de réelle décision pour faire suivre les mesures auprès des divers services concernés. Budget pour répondre aux questions soulevées. Exemple de solution appliquée : ajout de lampadaire derrière la gare pour diminuer insécurité et vandalisme,</p>	<p>chaque année</p> <p>g) Population de Nyon et région, Enfants des UAPE, associations culturelles etc.</p> <p>h) entre 5 et 8 demandes par année</p> <p>i) Toute la population</p>	<p>tous les jours</p> <p>g) 1x an</p> <p>h) reconduit chaque année</p> <p>i) permanente</p>	<p>e) 3'000CHF (mini-PIC) soit 1500.- payé par la commune et 1500.- par le canton</p> <p>f) 8'640CHF (Mini-PIC) --&gt; le coût de location du local car n'est pas dans un bâtiment communal</p> <p>g) env.8'000CHF CISEN (8'000CHF BCI de la part du Canton donc) CISEN =(commission d'intégration suisse étranger de nyon) financée par la Ville donc c'est indirectement la Ville mais à travers budget CISEN</p> <p>h) 8'000CHF dès 2018 car plusieurs projets sont entrés à part entière dans le Mini-PIC II, soit 4000.- de financement par la commune (projets subventionnés par le</p>			<p>manifestation, espace vert</p> <p>e) SELOC (Christiane Piazzini, +412231641 07, christiane.piazzini@nyon.ch)</p> <p>f) SELOC (Anne-Catherine Crisinel Merz, +412231641 05, ac.crisinel@nyon.ch)</p> <p>g + h) SELOC (Christiane Piazzini, +412231641 07, christiane.piazzini@nyon.ch)</p> <p>i) SELOC</p>	
--	---	---	---	---	--	--	--	--

	<p>italiens de la Côte</p> <p>f) Local des associations, depuis 2014</p> <p>g) Semaine contre le racisme</p> <p>h) Soutien à la mise en œuvre de projets d'intégration . Depuis 2014</p> <p>i) Soutien aux associations œuvrant pour une population spécifique : soutenir, subventionner et promouvoir l'activité du tissu associatif de Nyon en lien avec la santé</p>	<p>campagne d'affichage des détritres et des brics de verre pour la partie plage en été, cette année souhaite travailler sur les sans-abris faire un état des lieux pour Nyon et ensuite action et solution en fonction pour les aider.</p> <p>d) Installation artistique éphémère dans un quartier et accompagnement par des contes, cafés et apéritifs - permet la rencontre et de changer la vision d'un lieu. 2015 : Street night Orchestra 2016 : Urban Rodeo 2017 : Parking Day</p> <p>e) Permettre aux aînés, migrants ou non, de découvrir l'informatique simplement. Deux jeunes de l'association donnent les cours. Support: ordinateur, tablette et smartphone</p> <p>f) Offrir un local aux associations culturelles nyonnaises. Réunions de comité, cours d'informatique, cours de préparation à la naturalisation... Ce local est mis à disposition gratuitement à toutes les associations œuvrant pour le bien-vivre ensemble et la</p>			<p>mini-pic, le sont à part égal canton/commune)</p> <p>i) soutien financier</p> <p>a) 12'000.- b) 85'000.- c) 3'000.- d) 2'000.- e) 4'000.- f) 3'000.- g) 300.- h) 500.- i) 8'400.- j) 17'000.- k) 40'000.- l) 8'000.- m) 36'000.- n) loyer de 4'500.-</p>		<p>(Anne-Catherine Crisinel Merz, +41223164105, ac.crisinel@nyon.ch)</p>	
--	---	--	--	--	---	--	--	--



		<p>cohésion sociale à Nyon</p> <p>g) Organiser des actions en lien avec la protection contre les discriminations. Sensibiliser la population nyonnaise à la diversité culturelle et permettre aux habitants d'échanger sur ce sujet. Exemple pour 2018 : Distribution de soupe et flyers à la Roulotte (lieu mythique de Nyon juste sous la gare, population touchée très variée et difficile à estimer mais pas mal puisque lieu de passage), projection de film (30 personnes attendues), concert à l'usine à gaz (environ 300 personnes), cortège des UAPE dans la Ville (populations nyonnaise, enfants UAPE 350 environs + parents), animations variées un soir à l'école du Marents (enfants UAPE + parents). Travail avec des partenaires divers (exemple Hapax 21 pour 2018).</p> <p>h) Permettre aux associations de mettre en place des projets en lien avec l'intégration. Accompagner dans la réalisation du projet, mettre à disposition la logistique nécessaire et financer certaines activités.</p>					
--	--	---	--	--	--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> <li>i) subventionnement divers (financier et logistique) pour ces associations ci-dessus :</li> <li>a) atelier pour handicapé Polyval</li> <li>b) maison des enfants</li> <li>c) avivo (pour retraité)</li> <li>d) bus handicap</li> <li>e) futur maman de la côte</li> <li>f) asbv (pour bénévole divers)</li> <li>g) samaritain</li> <li>h) connaissance 3 (pour senior)</li> <li>i) CVAJ</li> <li>j) accueil horizon (?)</li> <li>k) relais (insertion sociale et professionnel)</li> <li>l) croix rouge garde des enfants malades</li> <li>m) ludothèque</li> <li>n) proju</li> </ul>						
<p><b>Mesures favorisant l'intégration des personnes issues de la migration</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Association de l'Interculturelle : 2004: Première fête de l'Interculturelle</li> <li>b) Fête bi-culturelle 2015: à l'initiative de l'association des portugais de Nyon (APEN) et des Italiens de la Côte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Association regroupant les associations culturelles de la région. Une grande fête multiculturelle est organisée sur deux jours chaque année</li> <li>b) Fête bi-culturelle organisée à Rive dans le but de mélanger les cultures. Musiques et danses traditionnelles, spécialités culinaires</li> <li>c) Accompagner les bénévoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) environ 800 personnes de la région chaque année</li> <li>b) environ 400 personnes chaque année</li> <li>c) Nyonnais qui souhaitent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) et b) 1X an</li> <li>c) Permanente</li> <li>d) sessions de 3 cours 5 à 6 X par an</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) soutien financier de 5'000CHF (Mini-PIC), soit 2500.- par la commune et idem par le canton</li> <li>b) 1'500CHF (Mini-PIC), soit 750.- par le canton et 750.- par la commune</li> <li>c) 3'000CHF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Entrée gratuite stand de nourriture et de boissons payants</li> <li>b) Entrée gratuite stand de nourriture et de boissons payants</li> <li>c) et d) et h) Gratuit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) , b) et c) SELOC (Christiane Piazzini, +412231641 07, christiane.piazzini@nyon.ch)</li> <li>d) SAG (Nadège Kolly,</li> </ul>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.</p> <p>Possibilité de développer des activités autour de la promotion de la santé</p>

	<p>c) Soutenir les bénévoles dans le cadre de l'accueil des migrants : depuis 2015</p> <p>d) Ateliers de préparation à la naturalisation, depuis 2009, proposition de Caritas</p>	<p>dans leur projet d'aide aux migrants. Organisation de repas, cours de français aide individuelle... En 2016, l'Association Le-Lieu-dit à été créée par des bénévoles</p> <p>d) Offrir aux personnes qui préparent leur audition en vue de leur naturalisation des ateliers de préparation.</p>	<p>s'investir dans l'aide aux migrants et migrants (hommes, femmes, familles)</p> <p>d) 5 à 6 sessions par année. 60 à 75 personnes touchées /an</p>		<p>d) 2'500 par session (Mini-Pic depuis 2017)</p>		<p>+412231640 04, nadege.kolly@nyon.ch) SELOC (Christiane Piazzini, +412231641 07, christiane.piazzini@nyon.ch)</p>	
<b>Panier de Noël aux aînés</b>	<p>Cadeaux distribués aux aînés de la Ville + offre un contact</p>	<p>Par l'échange avec les bénévoles qui passent apporter le cadeau, il y a un contact dans cette période</p>	<p>Aînés de la Ville de plus de 75 ans (1'500)</p>	<p>1 x /an</p>	<p>29'100</p>	<p>gratuit</p>	<p>SELOC (Katia Monnier-Maret, +412231640 71, katia.monnier-maret@nyon.ch)</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.</p>
<b>Pédibus</b>	<p>Privilégier le trajet maison-école à pied</p> <p>2016: lancement d'une première ligne de Pédibus Petite-Prairie / Mangette</p>	<p>Système d'accompagnement des enfants de la maison à l'école à pied, sous la conduite d'un adulte. Soutenir les parents dans la coordination et la création de lignes.</p> <p>Mise à disposition d'infrastructures (panneaux Pédibus financés par la</p>	<p>20 élèves environ</p>	<p>Permanente.</p>	<p>Promotion et rencontre des parents pour la mise en route d'une éventuelle ligne (proposé d'accompagner aussi pour identifier points noirs et éventuellement proposer des</p>	<p>Gratuit</p>	<p>Service Travaux, environnement et mobilité, Caroline Dorst 022.316.44.03 caroline.dorst</p>	<p>Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD</p>

	2017: Lancement d'une seconde ligne de Pédibus entre Vy Creuse et Centre-Ville	Commune). Souhait d'encourager leur création en envoyant un mail aux parents pour les avertir de l'aide fournie par la Ville et les encourager à développer le "réseau"			adaptations en fonction)  Soutien financier de la Commune pour l'acquisition des panneaux Pédibus		t@nyon.ch	
<b>Présence croix rouge</b>	favoriser le maintien à domicile des aînés et lutter contre l'isolement	service d'aide et d'accompagnement des aînés et personnes en situation de handicap dans le cadre des loisirs, promenades, rendez-vous médicaux et courses.  La Ville les soutient afin de les encourager à venir à Nyon.	739 heures de présence	régulier	11'100	En fonction des prestations fournies	Croix rouge coordonnées	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.
<b>Pro Senectute : animation régionale</b>	Lutte contre l'isolement et promotion de la santé des aînés	Repas, café, sorties, conférence etc. pour les aînés. Soutien de ce partenaire externe pour encourager et mettre en place des actions à Nyon. Cette mesure ne fait pas partie de la facture sociale	400 = aînés différents	Permanent	Soutien financier : 74'000 de budget + soutien matériel (locaux)	Gratuit ou peu élevé	SELOC (Anne-Catherine Crisinel Merz, +412231641 05, ac.crisinel@nyon.ch)	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.
<b>Promotion de la communication pour les nouveaux</b>	Donner des informations et conseils pratiques suite à l'arrivée d'un premier	Envoi d'un courrier aux parents d'un nouveau-né comprenant l'envoi d'un bon pour recevoir les messages aux parents de Pro Juventute de la naissance à un an.	Environ 200	Permanent	1'750	Gratuit	SELOC (Katia Monnier-Maret, +412231640 71, katia.monnie	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD

parents	enfant						r-maret@nyon.ch)	
<b>Promotion nature et agriculture urbaines</b>	<p>a) Bonnes pratiques jardinage : Favoriser la rencontre, le lien social et sensibilisation écologique</p> <p>b) Agriculture urbaine (carrés potagers) : 2014 : encourager l'agriculture urbaine comme outil à la fois de cohésion sociale, d'engagement environnemental et de moyen pour les habitants de pouvoir retrouver un contact avec la terre et une alimentation saine et durable (locale et de saison)</p> <p>c) Mesures de sensibilisation en</p>	<p>a) Bonnes pratiques jardinage : Rencontre pour exposer les bonnes pratiques en matière de jardinage. En lien avec les jardins familiaux, séance organisée sur demande des utilisateurs sur pour répondre à certaines questions et/ou également pour recadrer certains utilisateurs des jardins familiaux de la part de la Ville</p> <p>b) Dans différents quartiers, mise en œuvre de carrés potagers, pour produire de la culture en libre-service. 3 types : mise à disposition de carré en libre-accès centre-ville + dans le préau des écoles primaires + dans certains quartiers + accompagnement des demandes qui apparaissent au cours du temps (gymnase l'année passée) et surveillance générale des carrés en libres accès + proposition de formation gratuite aux habitants sur le jardinage biologique (2x par an)</p>	<p>a) b) c) Toute la population, selon quartier</p> <p>d) Toute la population qui ne possède pas un jardin</p>	<p>a) Actions ponctuelles : 1 à 2 x par année</p> <p>b) Permanente (et ponctuelle selon les opportunités et les demandes)</p> <p>c) Actions ponctuelles</p> <p>d) Actions permanentes</p>	<p>a) Soutien en personnel</p> <p>b) soutien financier dans l'achat et la mise en place des carrés potager et terre + accompagnement de leur installation + négociation avec régie et groupe d'habitant + communication/organisation de départ donc soutien en personnel</p> <p>c) d) Soutien matériel et en personnel</p>	<p>a) b) c) Gratuit</p> <p>d) Coûts pour les bénéficiaires (notamment frais de facturation de l'eau, location du terrain gratuite)</p>	<p>a) c) Monsieur Hugues Rubattel: 022 316 42 92 - hugues.rubattel@nyon.ch et Monsieur François Pernet: 022 316 42 93 - francois.pernet@nyon.ch</p> <p>b) SELOC (Gea Bonneti, +41223164110, gea.bonetti@nyon.ch) EVF Monsieur Hugues Rubattel: 022 316 42 92 - hugues.ruba</p>	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

	<p>lien avec la nature en Ville: Conseils et participations de la population afin d'encourager la nature en Ville</p> <p>d) Jardins-Familiaux : Favoriser la rencontre, le lien social et sensibilisation écologique</p>	<p>c) Journées Nature en Ville organisées tous les deux ans</p> <p>Guides "aménager en favorisant la biodiversité" distribué par la Ville à chaque demandes d'autorisation de construire, aux personnes mandatées par la ville et également aux acteurs professionnels sur Nyon (architecte, bureaux d'ingénieur, bureau d'étude, urbaniste etc) ou lors de présentation à l'extérieur (conférence autres villes etc..) donc recommandations et sensibilisations auprès des acteurs privés / public en terme de végétalisation des villes. Réalisation d'un guide destiné à la population également (vulgarisé et adapté pour le particulier)</p> <p>d) Mise à disposition de terrains, de la logistique de base, conseils et gestion administrative. 5 espaces à Nyon à l'heure actuelle signature du charte éthique d'utilisation</p>					<p>ttel@nyon.ch</p> <p>h</p> <p>EDD Mme Gaëlle Keim</p> <p>d) Monsieur Hugues</p> <p>Rubattel: 022 316 42 92 - hugues.rubattel@nyon.ch / Madame Gaëlle Keim - Energie et développement durable</p>	
<b>Sortie annuelle des aînés</b>	Sortie en bateau offerte à tous les aînés de plus de 75	Offrir aux personnes une occasion d'évasion, notamment de personnes lourdement handicapées qui ne pourraient	Aîné de plus de 75 ans de la Ville = 1'500	1 x /an	29'000	Gratuit	SELOC (Katia Monnier-Maret, +412231640	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

	ans de la Ville	participer autrement, sortie en bateau offerte à tous les aînés de plus de 75 ans avec collation comprise	personnes				71, katia.monnie r- maret@nyon .ch)	
--	-----------------	---	-----------	--	--	--	---	--

## 4. Ecole

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Ecole ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées à l'école. Elles cherchent à renforcer les compétences des élèves ou des enseignant-e-s en matière de santé ou à amener un changement structurel au sein de l'établissement (réaménagement de la cour de récréation, engagement de la direction, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
<b>Carré potager</b>	Favoriser la santé des enfants à travers l'expérience du plantage urbain	29 carrés potagers, répartis sur 6 écoles primaires avec 6 enseignants responsables + 20 carrés potager dans le Gymnase de Nyon.  Dans le cadre des carrés potager du gymnase la commune a créé le lien avec les habitants du quartier pour qu'ils prennent le relais des gymnasiens pendant les vacances scolaires.	Élèves du primaire + gymnasiens	Permanent	Espace et terre + lien avec habitants du quartier	Gratuit	SELOC (Gea Bonneti, +41223164110, gea.bonetti@nyon.ch)	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.
<b>Cours coup de pouce</b>	2009 : formation à l'accompagnement des élèves. Depuis	Suivi hebdomadaire, travail sur la transition école métier,	2010-2015: 2 classes VSO et 1 classe DES	Périodes scolaires	Soutien en personnel (donc financier : Coût	Gratuit	SELOC (Christiane Piazzini, +41223164107,	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6



	2010, suivi d'une classe 1 période par semaine	comportement en entreprise, préparation aux entretiens d'embauche, aide à la recherche de place de stage.	par année. Depuis 2016: 1 classe DES par année		RH)		christiane.piazzini@nyon.ch)	remplis.
<b>Gestion concédée des restaurants scolaires</b>	2017 appel d'offre, mise en place pour 2018	1 repas végétarien proposé par jour dans le nouveau restaurant scolaire du Cossy  Dans l'appel d'offre de la nouvelle cuisine du Cossy, des critères d'adjudication relatifs à la saisonnalité et à la proximité des aliments ont été introduits pour juger de la qualité de l'offre des soumissionnaires, dans un souci d'écologie et de santé (selon les critères de la SSN)	Plus de 600 repas par jour	4 jours par semaine	Couverture du déficit 2016=120'000	8.-/repas	SELOC (Déborah Gervaix, +41223164080, deborah.gervaix@nyon.ch)	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.
<b>Renforcement du Sport scolaire facultatif</b>	2005. Faire découvrir aux écoliers de nouvelles activités sportives.	Les cours de sport scolaire facultatif sont proposés aux élèves dans les écoles de Nyon, en dehors des heures scolaires. Les enfants peuvent choisir un ou plusieurs sports, et suivre	Elèves de la scolarité obligatoire, à partir de la 4P, entre 10 et 20 élèves / cours	Par année scolaire, 32h/ semaine	Rémunération des moniteurs par la commune: environ 18'000.- CHF/an. Augmentation du budget à CHF 45'000.- pour	Gratuit	Floriane Jeannin 022 315 46 53 - 078 272 40 74 sports@nyon.ch  Guillaume Strobino ( 079 726 04 86	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

		<p>chaque semaine 1 à 2h de cours pour chaque sport choisi.</p> <p>La ville soutient l'organisation du Sport scolaire facultatif par divers biais :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Complément à la rémunération des moniteurs, ce qui permet d'avoir plus de cours proposés aux enfants depuis 2005,</li> <li>- Introduction d'un Label "SSF" lors du Festival des Sports pour indiquer aux visiteurs quels sont les sports au programme du Sport scolaire facultatif,</li> <li>- Mise à disposition des salles gratuitement,</li> <li>- Création d'un site internet (en cours),</li> <li>- Relais au niveau des associations pour trouver des moniteurs et ouvrir plus de cours.</li> </ul>			<p>2018</p> <p>+ Communication : Gestion des inscriptions et du site internet ; création et impression des flyers</p>		@ssf@nyon.ch	
<p><b>Soutien aux mesures de prévention de la santé à</b></p>	<p>a) aikikom. Depuis 2000. Encourager l'inscription à ces cours qui est volontaire et qui</p>	<p>a) Cours d'aïkido et de communication donnée par un professionnel particulier et destiné aux enfants qui ont des difficultés relationnels.</p>	<p>a) en 2017 : 33 élèves</p> <p>b) 420 élèves</p> <p>c) 38 élèves</p>	<p>a) b) et d) Permanent</p> <p>b) régulier</p>	<p>a) 5000</p> <p>b) 4800</p> <p>c) soutien matériel (mise à</p>	<p>a) moitié du coût = 30.-/mois payé par la Ville (l'autre moitié 30.- en plus par les parents)</p>	<p>a) b) et c) SELOC (Déborah Gervais, +41223164080, deborah.gervais@nyon.ch)</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.</p>

<p><b>l'école</b></p>	<p>permettent aux enfants de mieux gérer leur émotions/stress/force + améliore la communication</p> <p>b) Soutien aux initiatives prévues dans le cadre de l'Ecole 21 : école qui travaille sur la promotion de la santé en impliquant tous les niveaux et en mettant en place des projets concrets</p> <p>c) Classe allophone : Favoriser l'intégration des enfants migrants</p> <p>d) Conseillère école famille Favoriser la collaboration entre familles, enseignants et enfants pour obtenir des relations de confiance et régler éventuellement certains problèmes.</p>	<p>Cours qui leur apprennent à contrôler leur force, comprendre les différences de l'autres. Soutien financier de la commune par élève (30.-/mois).</p> <p>b) activité en lien avec le goût, les sens et l'alimentation pour les 1 et 2P senso 5 et PICO animation pour les degrés 1 et 2P (noyade et soleil) et rallye santé. Budget pour permettre de mettre des actions en place en matière de santé pour avoir le label (Exemple de projet réalisé : rallye santé, animation autour de l'alimentation).A noter que la commune de Nyon contribue financièrement aux activités Senso 5 et Pico, en plus de la participation du Canton (les directions utilisent un montant pris sur le budget communal pour gonfler un peu le budget</p>	<p>d) élèves et leur famille</p>		<p>disposition des locaux)</p> <p>d) Soutien financier</p>	<p>b) c) gratuit</p> <p>d) gratuit</p>	<p>d) Agnès Mora, 022 363 13 38, agnes.mora@nyon.ch</p>	
-----------------------	--	--	----------------------------------	--	--	--	---	--

		<p>mis à disposition par le canton pour ces activités).</p> <p>c) classe d'accueil pour les élèves allophones du district (cours de français)</p> <p>d) Conseillère rattachée au service de la Ville fait dorénavant partie du STAFF scolaire. Son action s'étend à tous les établissements scolaires de Nyon (primaires et secondaires). Cette personne va chercher à faciliter les relations école-famille, chercher des solutions aux besoins spécifiques de chacun (besoins sociaux, financier etc...) + conseiller, soutenir et écouter les familles. Mesure non obligatoire fournie par la Ville.</p>						
<b>Subvention du repas du midi pour les élèves</b>	Repas fourchette verte ou traditionnel subventionné à 50% pour une question de distance. Ainsi, pour les enfants qui ont	subvention de repas 4.-/repas Pour les enfants qui ont moins de 30 minutes pour manger à la maison (distance de plus de 2'5	120 élèves subventionnés et 2'500 repas subventionnés	permanent	10'000	4.-/repas	SELOC (Déborah Gervais, +41223164080, deborah.gervais@nyon.ch)	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

	<p>moins de 30 minutes pour manger à la maison (distance de plus de 2'5 km) ils reçoivent un bon repas pour manger à midi- Les enfants gagne du temps sans rentrer et cela diminue éventuellement le stress des parents derrière si pour des questions financières, ils doivent préparer un repas vite fait à la maison.</p>	<p>km). Les deux menus chauds (fourchette verte et tradition) sont subventionnés dans le but d'avoir un repas sain à midi pour l'enfant qui peut gagner du temps sans rentrer et diminuer éventuellement le stress des parents derrière si pour des questions financières, ils doivent préparer un repas vite fait à la maison</p>	<p>s</p>					
--	--	--	----------	--	--	--	--	--

## 5. Economie et commerces

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Economie et commerces ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées au sein d'une ou plusieurs entreprises. Elles cherchent à renforcer les compétences des employé-e-s ou de la direction en matière de santé ou à amener un changement structurel dans les entreprises (engagement de la direction, installation de douches, amélioration du climat, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
<b>Bike to work</b>	L'action nationale bike to work vise à promouvoir l'utilisation du vélo pour les trajets domicile-travail  1) Depuis 2010: Manifestation réalisée tous les deux ans auprès des employés de la commune. Promotion de l'action auprès des entreprises nyonnaises  2) Depuis 2016: Manifestation réalisée annuellement auprès	Les collaboratrices et collaborateurs de la commune sont invités à s'inscrire par équipes pour se rendre à vélo sur leur lieu de travail au moins un jour travaillé sur deux ou utilisent le vélo comme moyen de déplacement pour la moitié, au moins, de leurs transports pendulaires.	Employé-e-s de la commune, 63 participants en 2017, 55 en 2016	Une fois par an sur une période d'un mois (juin)	1) Mise en place et coordination de l'action par le Service TEM.  - Organisation d'un petit déjeuner de lancement pour l'ensemble des participants  - Remise d'un prix à la meilleure équipe	Gratuit	Service TEM, Caroline Dorst 022.316.44.03 caroline.dorst@nyon.ch	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD

	des employés de la Commune. Promotion annuelle auprès des entreprises nyonnaises.							
<b>Favoriser la promotion de l'activité physique au sein de l'administration communale</b>	Plan de mobilité mis en place en 2008 afin d'encourager les collaborateurs à se déplacer autrement qu'en voiture. Révisé en 2016 et reconduit pour 2017-2021	Plan de mobilité composé de 33 mesures (subventions TP, mise en place de douches, vélos électriques pour les déplacements professionnels des collaborateurs)  Incitation financière à la mobilité douce : Subvention de 25% à l'achat d'abonnement de transports Subvention de 10% jusqu'à hauteur de CHF 500 est accordée à l'achat d'un vélo électrique  Quelques chiffres: - 18 vélos électriques pour les collaborateurs de l'administration en 2017 - achat de 10 vélos électriques supplémentaires en 2018 pour les collaborateurs de l'administration suite à l'augmentation des effectifs en 2018 (nouveaux établissements scolaires / sportifs) - Plus de 16'700 kms parcourus en 2017 par les collaborateurs de	Employé-e-s de la commune	Permanente	En 2015, 91 subventions TP accordées aux employés communaux  Coûts du PMN entre 2012-2016 financé par la Ville: CHF 271'516.-	Participation aux coûts selon la mesure	Service Travaux, environnement et mobilité, Caroline Dorst 022.316.44.03 caroline.dorst@nyon.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

		l'administration						
<b>Favoriser la santé au travail dans l'administration communale</b>	<p>a) Prévention des risques - pandémie : dès 2009</p> <p>b) Prévention des risques - Dépistage cancer du sein, risques cardio vasculaire : dès 2008</p> <p>c) Accompagnement transition de carrière, 2017</p> <p>d) Formation pour favoriser la Prévention et sécurité au travail (au-delà des MSST légale) : Depuis 2008, diverses formations suivies dans divers domaines en lien avec la santé (voir tableau annexe)</p>	<p>a) Campagne de vaccination et planification des mesures de prévention en cas de pandémie GRIPPE A</p> <p>b) Passerelle de collaboration pour les campagne de prévention de la santé personnel avec Le GHOL Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique</p> <p>c) Service de conseil aux employés pour des questions spécialisées en accompagnement professionnel.</p> <p>d) Formation pour favoriser la Prévention et sécurité au travail (au-delà des MSST légale). Depuis 2008, diverses formations suivies dans divers domaines en lien avec la santé (voir tableau annexe) "la norme est respecté mais Nyon va au-delà en prenant en compte les enjeux de prévention.</p> <p>La norme est respectée mais Nyon va au-delà en prenant en compte les enjeux de prévention</p>	<p>a) Population en contact avec le public: SELOC, VOIRIE, POLICE Pas de données disponibles pour 2017</p> <p>b) 14 en 2008</p> <p>c) A la demande 4 personnes en 2017</p> <p>d) Employé-e-s de la Ville</p>	<p>a) , b) , c) occasionnelle</p> <p>d) ponctuelle mais régulière</p>	<p>a) prix du vaccin et de la visite médicale</p> <p>b) Rabais pour le collaborateur et prise en charge par la commune</p> <p>c) Prise en charge total des couts de la prestation</p> <p>d) paiement des inscriptions et frais d'écologie</p>	<p>a), b), c), d) gratuit</p>	<p>a) Médecin Conseil Cabinet médical Dr Serge Clément Rue Neuve 6 1260 Nyon</p> <p>b) M Frisco RRH GHOL- Groupement hospitalier de l'ouest lémanique Hôpital de zone de Nyon Monastier 10 CH-1260 Nyon Tél. +41 (0)22 994 61 61 Fax +41 (0)22 994 62 13 secretariatdirection@ghol.ch www.ghol.ch</p> <p>c) Movis; www.movis.ch; 0848270270</p> <p>d) Sylvia Clementi Reyburn, sylvia.clementi-reyburn@nyon.ch, +41223164439 cf tableau annexe</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.</p>



							pour les contacts des diverses formations	
<b>Favoriser l'employabilité des populations migrantes</b>	<p>a) Accompagnement des populations migrantes dans leurs recherches d'emploi. 2002</p> <p>b) cours de français pour personnes allophones ou illettrées. 2007: Création de l'esp'Asse "Nyon-Intégration</p> <p>c) français à la plage: projet pilote en 2017</p>	<p>a) Favoriser l'employabilité des populations migrantes: Accompagnement individuel dans la rédaction de CV et courrier. Préparation à l'embauche.</p> <p>B) Regrouper en un même lieu les cours de français pour allophones dispensés par Caritas et les cours d'alphabétisation dispensés par Lier et écrire. Ces cours favorisent l'intégration et l'employabilité de ces personnes.</p> <p>c) Offrir des cours de français pour les primo arrivants gratuits et sans inscription.</p>	<p>a) 12 à 20 personnes /an</p> <p>b) Caritas: 712h /an et 153 apprenants. Lire et écrire 396h/an et 49 apprenants</p> <p>c) 22 personnes entre 16 et 72 ans de 16 nationalités différentes</p>	<p>a) Toute l'année mais plus important entre octobre et mai</p> <p>b) Durant les périodes scolaires</p> <p>c) 3 semaines en été</p>	<p>a) Coût RH (Mini-PIC)</p> <p>b) Locaux: 26'664 CHF subv Caritas: 12'000CHF</p> <p>c) 3'510CHF Ville et 4'800CHF BCI</p>	<p>a) + c) gratuit</p> <p>b) 25 CHF semestre</p>	<p>SELOC (Christiane Piazzini, +41223164107, christiane.piazzini@nyon.ch)</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.</p>
<b>GAP - Groupe d'Animation du personnel</b>	<p>2013. Promouvoir le sport et le bien-être auprès des employés de la commune et créer du lien entre les services.</p>	<p>a) Organisation d'activités sportives (Initiation à l'aviron, séance "Je cours pour ma forme", eisstock, pétanque, stand up paddle, etc).</p> <p>b) Inscriptions aux courses de la région (Tour du Pays de Vaud, Noviodurun, Romande Energy Run, Triathlon de Nyon).</p> <p>c) Abonnement saisonnier à la piscine de Colovray offert. Prévision d'élargir à l'offre à</p>	<p>Employés et retraités de la Ville de Nyon. Lors de chaque activité les inscriptions sont complètes.</p>	<p>Permanent</p>	<p>a) CHF 3'400.-</p> <p>b) CHF 1'500.-</p> <p>c) CHF 31'680</p> <p>d) .- Coordination avec UEFA</p>	<p>Gratuit</p>	<p>Floriane Jeannin 022 315 46 53 - 078 272 40 74 sports@nyon.ch</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.</p>

		<p>l'abonnement annuel, note en cours.</p> <p>d) Accès libre à la salle de musculation de l'UEFA les matins et midis</p>						
--	--	--	--	--	--	--	--	--

## 6. Espaces publics

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Espaces publics ». Il s'agit de mesures qui visent à réduire les influences physiques et chimiques nocives (bruit, fumée), à maintenir ou améliorer les ressources naturelles (eau, air, forêt) ou à créer des installations favorables à la santé sur le territoire communal (pistes cyclables, parcours balisés, places de jeux ou de sport). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
<b>Aménagement de l'espace public favorisant le bien-être des habitant-e-s</b>	<p>a) Favoriser la rencontre, la promenade, le bénéfice de la sortie à l'extérieur. Réalisé en mars 2017</p> <p>b) Banc de l'amitié. 2016: faciliter l'interaction entre les élèves pendant la récréation et entre habitants le reste du temps</p> <p>c) Revêtements perméables. Dès 1995 et en</p>	<p>a) Réalisation interservices d'un guide d'aménagement des espaces publics qui privilégie la mobilité douce et l'accessibilité PMR et les lieux de rencontre. Document permettant la mise en application du concept des espaces publics (aménagements extérieurs des quartiers et cours de récréation compris comme espace publics et repensé pour favoriser les dynamiques de quartier et la convivialité)</p> <p>b) Mise en place d'un banc qui est désigné comme celui de l'amitié dans une école primaire (mais ouvert au public). Ce banc a une forme spéciale qui incite à parler à l'autre (forme en S), dire aux autres quand on se sent pas</p>	<p>a) Toute la population concernée</p> <p>b) 120 élèves + population qui le souhaite</p> <p>c) Toute la population</p>	<p>a) + b) permanente</p> <p>c) Actions continues pour la sensibilisation / ponctuelles pour les nouvelles constructions EVF</p>	<p>a) Soutien financier et en personnel</p> <p>b) soutien financier 3'000.- (achat du banc...)</p> <p>c) Soutien en personnel (et financier dans le cadre de projets de la Ville)</p>	Gratuit	<p>a) URB, Camille Bernier, +41223164906, camille.bernier@nyon.ch</p> <p>b) SELOC (Christiane Piazzini, +41223164107, christiane.piazzini@nyon.ch)</p> <p>c) Monsieur Hugues Rubattel: 022 316 42 92 - hugues.rubattel</p>	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

	<p>cours - Gestion de l'eau et tampon climatique.</p> <p>Revêtement perméable encouragé dans les aménagements (place de stationnement, parc etc..) avec des avantages en termes de santé publique principalement améliore la qualité de l'air respiré.</p>	<p>bien notamment. Il a été en outre réalisé par des personnes handicapées.</p> <p>c) Intégration dans les concepts des nouveaux parcs et sentiers, et adaptation des anciens pour une économie de moyens, favoriser le recyclage naturel de l'eau, jouer le rôle de "bio-climatiseur", mesures de sensibilisation envers tous les acteurs de la construction.</p> <p>Avantages : plus de confort, restitue l'humidité dans l'air ce qui permet d'épurer l'air et de faire respirer le sol, augmentation de la qualité de l'air respiré, bénéfique pour les voies respiratoires, évite certains micropolluants, diminution du CO2 car certains revêtement perméable appliqué sont biodégradant du CO2 par échange gazeux etc.</p>					@nyon.ch	
<b>Concept aires de jeux</b>	<p>Document réalisé en 2015, validé en mars 2016 et mise en œuvre 2015-2025</p> <p>Rénover les places de jeux actuelles en les transformant en lieux de rencontre, propices au mouvement.</p>	<p>Réalisation interservices du document pour poser les principes de rénovation pour les places de jeux existantes, non plus un espace fermé réservé aux enfants mais plutôt un lieu de rencontre qui promeut le mouvement pour toute la population (enfants, seniors, parents, jeunes... en proposant notamment du mobilier complémentaire : BBQ, table, machine de fitness en pleine aire, édicule/buvette etc..)</p> <p>1er réalisation : juin 2017 Square</p>	Toute la population concernée	Projet de rénovation des aires de jeux sur environ 10 ans	Soutien financier et en personnel	Gratuit	<p>URB, Camille Bernier, +41223164906, camille.bernier@nyon.ch) en collaboration avec François Pernet EVF / AC Crisinel Merz, SELOC</p>	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

		Perdtemps 2ème préavis déposé pour novembre : Rive Est						
<b>Fruitiers</b>	Dès 2007 et en cours - Intégration d'arbres fruitiers dans les nouveaux aménagements, maintien des variétés anciennes	Préservation de certaines variétés anciennes, récoltes mises à disposition gratuitement à la population (cageot). Encouragement également à une alimentation saine et biologique.	Toute la population	Implantation nouveaux arbres ponctuelle en fonction des opportunités et nouveaux projets EVF mais récolte des fruits permanente	Soutien matériel et en personnel	Gratuit	Monsieur Hugues Rubattel : 022 316 42 92 - hugues.rubattel@nyon.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.
<b>Parcours / Sentiers invitant au mouvement</b>	a) Furet futé depuis 2015, Nyon Insolite : un jeu santé et environnement à destination des enfants.  b) Parcours de Nordic Walking 2006. Inciter les habitants de tout âge à la promenade.	a) Un parcours en boucle d'environ 5km à travers l'espace urbain dans toute sa diversité (sentier, rivière, parc, vieux bourg, colline, jardin potager, quartier paisible, rue, forêt...). Parcours 1h15 de marche + temps des postes. A chaque poste, il faut consulter le livre en lien (offert par la Ville) qui présente le parcours et pose des questions et des jeux sur l'alimentation, l'activité physique et l'environnement. Concept développé et piloté par les ligues de la santé, groupe de travail avec l'administration pour développer la brochure  b) Création et entretien de 4 parcours de Nordic Walking entre 3 et 9 kilomètres à partir du Stade de Colovray à Nyon. Ces parcours sont ouverts à	a) Destiné aux enfants de 8 à 12 ans  b) Tout public	a) Ponctuel  b) Permanent	a) Soutien en personnel pour développer la brochure et assurer la distribution  b) Création du parcours (conception et achat et mis en place du fléchage) Entretien des chemins. Communication (site internet et lors des événements sportifs)	Gratuit	a) Gaëlle Keim, 022 316 40 31, gaelle.keim@nyon.ch  b) Floriane Jeannin 022 315 46 53 - 078 272 40 74 sports@nyon.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

		toute personne désirant faire une activité physique, du sport en endurance ou des promenades sur des chemins fléchés en dehors des axes routiers.						
<b>Plan piétons</b>	Mesure issue du Concept de mobilité urbaine (comme gros projet une thématique développée plus précisément chaque année: 2014 TP, 2015 pistes cyclable, 2016 stationnement et 2017, piétons!)	Plan piéton visant à favoriser la marche à pied dans les déplacements quotidiens.  Proposition de mesure concrète pour inciter la population à marcher ? - Campagne de communication et de promotion prévues dans les prochaines années  - Projets d'aménagements favorisant la marche à pied, invitant à la détente et aux arrêts pendant les parcours piétons (œuvres culturelles, jeux pour enfants, etc)	Toute la population concernée	Permanente	Etude 2017 d'un montant de CHF 31'000.-financée par la commune Réalisation dès l'été 2018	Gratuit	Service Travaux, environnement et mobilité, M. Yannick Roguet, 022.316.44.05 yannick.roguet@nyon.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.
<b>Prêt de vélo / PubliBike</b>	4 Stations mises en service sur le territoire communal depuis 2011	Vélos en libre-service sur le réseau La Côte. Projet de rénover et augmenter la flotte de vélos à disposition pour 2018 : mise en place de la nouvelle flotte de vélos électriques et mécaniques d'ici l'été 2018	Toute la population concernée	Permanente	Investissement communal dans l'installation des stations pour un montant de CHF 140'400.- entre 2011 et 2017	Fr. 10.- par jour ou Fr. 35.- par année	Service TEM, Yannick Roguet 022.316.44.05, yannick.roguet@nyon.ch	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD
<b>Projets d'agglomération PA2</b>	Etude de faisabilité lancée en 2014 Réalisation planifiée en 2019-	10 projets concernant la mobilité et qui visent à améliorer les cheminements en mobilités douces (exemple: réalisation d'une passerelle entre Nyon et Prangins, reliant la gare de Nyon à la commune de	Toute la population concernée	Permanente	Etude et réalisation des projets	Gratuit	Service travaux, environnement et mobilité, M. Alain Miquel, 022.316.47.88,	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

	2024	Prangins pour les piétons, vélos et PMR)					alain.miquel@nyon.ch	
<b>Promotion des espaces verts en faveur du bien-être des habitants</b>	<p>a) Abandon des herbicides et pesticides à base de produits chimiques. Dès 2018 - favoriser la biodiversité et la santé</p> <p>b) Barreaux paysagers. Dès 2013 et en cours-intégration dans les réaménagements d'alignement d'arbres et autres structures végétales</p> <p>c) Directive "arbres remarquables". En cours d'élaboration, directive complémentaire au nouveau règlement communal sur la protection des arbres</p> <p>d) Entretien différenciés. Dès 1991 et en cours - Apport de biodiversité,</p>	<p>a) Abandon des herbicides et pesticides à base de produits chimiques (hors terrains de sport): Recherches et applications de traitements biologiques, investissement pour des interventions mécaniques, mise à disposition des moyens humains. Enorme investissement de la Ville (volonté de pérenniser cela par l'augmentation du nombre de poste notamment, à voir pour 2018) car traitement sans produits chimiques demandent plus de travail. Phases test de nombreux procédés actuellement. La diminution de l'utilisation de produits chimiques est bénéfique en termes de santé publique.</p> <p>b) Barreaux paysagers Stratégie pour mettre en connexion les corridors verts (Jura - Lac) par des barreaux (liens) végétalisés (alignements d'arbres, haies mixtes ou vives ... ). Il s'agit là de profiter de toutes les opportunités pour créer ces corridors verts qui permettent d'aérer l'espace (faire respirer le milieu urbain) donc bénéfique en termes de santé publique.</p> <p>c) Directive "arbres remarquables"</p>	Toute la population	<p>a) Permanent</p> <p>b) Action permanente pour sensibiliser les acteurs, action ponctuelle par chaque opportunité</p> <p>c) Action en cours</p> <p>d) Actions permanentes pour l'entretien, ponctuelles pour les nouvelles constructions EVF</p> <p>e) Actions tous les 2 à 3 ans pour rénovation des sentiers, reconstruction tous les 10-15 ans des passerelles</p> <p>f) Action permanente</p> <p>g) Actions</p>	<p>Soutien financier, matériel ou en personnel</p> <p>l) subvention de la Confédération pour 95% des projets si conditions réunies donc la commune paie les 5% restant (projet à plusieurs millions) + ressources humaines de la Ville, un chef de projet qui suit les projets de renaturation</p>	Gratuit	<p>a) + d) + e) Monsieur Hugues Rubattel: 022 316 42 92 - hugues.rubattel@nyon.ch</p> <p>b) + c) + g) + h) + i) Monsieur Hugues Rubattel: 022 316 42 92 - hugues.rubattel@nyon.ch et Monsieur François Pernet: 022 316 42 93 - francois.pernet@nyon.ch</p> <p>f) + g) + j) Monsieur Hugues Rubattel: 022 316 42 92 - hugues.rubattel@nyon.ch / Madame Maria Daher - TEM</p>	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

<p>gestion de l'eau, moyens financiers et personnels raisonnés, diminution des pesticides, des désherbants et des engrais.</p> <p>e) Forêts urbaines, "Le Boiron" vocation de détente. 2002- Espaces de détente et sentiers en forêt.</p> <p>f) Lutte contre les plantes invasives. Dès 2010 et cours</p> <p>g) Niches écologiques - Nature en ville. Dès 2005 et en cours - Nature en ville dans l'idée de favoriser la nature en milieu urbain sachant que la biodiversité participe d'une certaine manière à la santé de la population</p> <p>h) Nouveau règlement communal de</p>	<p>Protection d'arbres particuliers sur le domaine public et privé communal. Notamment certains arbres ont des vertus de pharmacopée comme par exemple le Ginkgo (ou arbre aux 40 écus) qui ne sont pas protégés par le règlement (simplement une question de diamètre pour le règlement). Donc dans une perspective de protéger le patrimoine de la santé sur le territoire nyonnais.</p> <p>directive et cartographie à réaliser/terminer pour 2018.</p> <p>d) Entretien différenciés Intégration dans le concept des nouveaux parcs, et adaptation des anciens. Chercher à augmenter ce type de gestion. Gestion différenciée favorise par exemple les prairies fleuries au lieu des gazons. Avantages en termes de qualité de vie, biodiversité, économie d'eau, moins de polluant etc (lien entre santé et biodiversité).</p> <p>e) Forêts urbaines, "Le Boiron" vocation de détente Réalisation et entretien des passerelles, installation tables et barbecues, maintenance des sentiers naturels. Encourager la population à se rendre dans ces lieux, bénéfique pour la santé.</p>			<p>permanentes (entretien, surveillance des abris existants et ajouts de nouveaux)</p> <p>h) permanente</p> <p>i) actions ponctuelles, selon opportunités</p> <p>j +k + l) Action permanente</p>			<p>k) Monsieur Alain Perusset : 022 316 43 16 - alain.perusset@nyon.ch</p> <p>l) Service travaux, environnement et mobilité, Maria Daher, +41223164771, maria.daher@nyon.ch</p>	
---	--	--	--	--	--	--	---	--



<p>protection des arbres. En cours d'élaboration (en attente de la validation cantonale qui est à sa 2ème lecture). Mise en œuvre pour 2018</p> <p>i) Prairies diversifiées. Dès 1991 et en cours - En parallèle des entretiens différenciés</p> <p>j) Ruchers urbains. Dès 2014 et en cours - Projet : Service Travaux, environnement et mobilité et Service des espaces verts et forêts.</p> <p>k) Forêts de la Ville gérées de manière durable. 2003 - certification - faire connaître et promouvoir le bois régional CH - Agenda 21 de Rio. Labellisation non obligatoire</p> <p>l) Renaturation de</p>	<p>f) Lutte contre les plantes invasives Appuis logistiques / entretiens Lutter contre les plantes invasives permet d'éviter certains problèmes phytosanitaires, mais également à de destruction de patrimoine et surtout d'allergies dans la population, c'est pourquoi Nyon choisi de les éliminer (mais de manière mécanique!). La lutte est une recommandation et non une obligation, en outre recommandation de faire une lutte chimique (round up), Nyon lutte de manière manuelle (EVF ou mandat d'entreprises privées 4x par an pour la renouée du japon par exemple)</p> <p>g) Niches écologiques - Nature en ville Dans cette stratégie, conjuguer en ville des abris à biodiversité. Ajout de mobiliers pour favoriser cette biodiversité en milieu urbain (Bassins de rétention, bassières et mares temporaires, noues, Kern, abris refuges (tas de bois, de pierres ...), 3 gros hôtels à insectes avec panneau explicatifs, nichoirs à oiseaux dont 300 petits modèles distribués à la population etc...).</p> <p>conseils et fiches techniques pour la population afin qu'elle puisse aussi participer à cette naturalisation du</p>							
---	---	--	--	--	--	--	--	--

	<p>cours d'eau (Cossy, Corjon, Asse) depuis 2011, travaux de renaturation des cours d'eau de la Ville et entretien par la suite. Cossy 2011-2012 Corjon crédit demandé et accordé pour 2018 Asse: phase d'étude</p>	<p>milieu urbain.</p> <p>h) Nouveau règlement communal de protection des arbres Renforcement de la protection arborée sur la commune, par le remplacement du règlement de 1990. Cela deviendra un outil important en tant que base légale sur le domaine privé notamment qui va plus loin que le Canton pour renforcer la protection des arbres. Nouveauté : TOUS les arbres sont à compenser (avec valeur attribuée différenciée) donc certains coûts financiers éventuellement donc prise de conscience</p> <p>i) Prairies diversifiées Augmenter le type de strates herbacées pour des milieux particuliers - biodiversité en milieux xériques, aux pieds des arbres ... Prairies fleuries accessibles au public (alvéole et chemin tracés pour endroit de détente) + visuellement esthétique</p> <p>j) Ruchers urbains Mise en place et suivi de ruches urbaines - en faveur de la pollinisation, miel comme cadeaux. 3 stations avec 7 ruchers à l'heure actuelle. En termes de santé cela a pour avancer de diminuer le nombre de</p>						
--	---	---	--	--	--	--	--	--

		<p>guêpes qui sont plus dangereuses pour l'homme. En effet, partage de territoire et où il y a des abeilles pas de guêpes, territoire de 3 km de distance à partir de la ruche donc protège une partie des rives de Nyon (plage notamment).</p> <p>k) La certification a été réalisée selon les directives des labels FSC, Q+ bois et PEFC. Numéro de certification : FSC - SGS - FM / COC - 1253 / Label Q+ bois / PEFC - Reg. N° 860 - (Commune de Nyon) - SCES 062</p> <p>l) Renaturation de cours d'eau (Cossy, Corjon, Asse) Effet positif sur la santé des Nyonnais, dans le sens qu'ils contribuent d'une part à redonner une forme plus naturelle au cours d'eau (visuellement plus apaisant, plus vert) et d'autre part à réduire les risques liés aux inondations. Les projets de renaturation contribuent à préserver un cadre de vie agréable pour les Nyonnais, dans lequel les espaces naturels jouent un rôle important.</p>						
<b>Terrains de sport libre</b>	Proposer aux nyonnais des installations sportives libre d'accès dans la ville.	<p>Installation, entretien et mise à disposition gratuite de terrains de sport dans la ville :</p> <p>a) 3 terrains multi-sports, b) Terrain de beach sport de mai à septembre, c) Patinoire provisoire d'octobre à mars,</p>	<p>Ouverts à tous. Public cible : a et d) Enfants et adolescents b) Enfants, adolescents, UAPE, centre</p>	<p>a et d) Accessible à toute heure et toute l'année b) 5 mois/an c) 6 mois/an</p>	Entretien, et prise en charge du coût de la location des infrastructures (Location et montage patinoire : CHF	Gratuit	<p>a, b, et c ) Floriane Jeannin 022 315 46 53 - 078 272 40 74 sports@nyon.ch</p> <p>d)</p>	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

		d) Skatepark	des requérants d'asile c) Grand public, club de hockey et patinage, écoles, entreprises		115'600.- / an)		François Pernet 022 316 42 93 francois.pernet@nyon.ch	
<b>Toilettes accueillantes</b>	Pour améliorer l'état de propreté des rues de la ville	Chaque établissement public participant au projet affiche l'autocollant "ici toilettes accueillantes" sur sa porte d'entrée et quiconque peut ainsi accéder aux WC de l'établissement sans obligation de consommer. Confort supplémentaire et incitation à la propreté. 7 commerces à Nyon ont adhéré au concept (visibilité sur le SIT Nyon)	Toute la population	Permanente	Partenariat avec la Ville qui subventionne les établissements participant à hauteur de 75.- par mois	Gratuit	Service travaux, environnement et mobilité, Mme Sengul Güner, guner.sengul@nyon.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.
<b>Zones 30km/h - zones 20km/h</b>	Modération de la circulation et sécurisation des rues	Mise en place de zones de modération de la circulation  11.2 kms de zone 30 existante à Nyon 850 m de zone 20 existante à Nyon 1 km de zone piétonnes existante à Nyon	Tous	Permanente	Aménagements projets routiers	Gratuit	Service des travaux, M. Jean-Marc Favre 022.316.47.60 jm.favre@nyon.ch	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD

**Analysez les points forts de votre bilan ainsi que les perspectives d'amélioration. Des propositions de mesures complémentaires sont-elles possibles et envisageables?**

Perspective d'amélioration	Proposition
<p>Il serait possible de viser d'avantage d'effet en matière de prévention et promotion de la santé pour les mesures : « Anime tes vacances et ton quartier », « Fête des voisins », « Mesures favorisant la cohésion sociale et un environnement "serein" », « Mesures favorisant l'intégration des personnes issues de la migration ».</p>	<p>Voir les propositions dans la colonne « Validation » des mesures concernées ou se renseigner auprès de la coordination du label pour obtenir des informations sur des mesures déjà en place dans d'autres municipalités ou pour obtenir les contacts d'organismes pouvant soutenir la mise en œuvre de nouvelles prestations.</p>
<p>Concernant la mesure « Canyon », la question de la pérennité du projet a été soulevée par le Comité étant le bâtiment voué à la démolition. En outre, l'accès aux personnes à mobilité réduite n'est pas adapté.</p>	<p>Possibilité de travailler sur l'accessibilité des lieux, par exemple en demandant une contribution aux associations présentes dans ces locaux pour la mise en place d'aménagements peu coûteux permettant l'accès aux activités aux PMR et/ou en incitant ces association à proposer parfois des activités à l'extérieur pour permettre l'accès à tous.</p>
<p>Au fil des années à venir, la promotion de la santé s'ancre davantage encore dans la commune pour s'intégrer dans l'ensemble des décisions prises par l'administration communale.</p>	<p>Déjà bien active pour la promotion de la santé, la commune de Nyon pourrait renforcer cette dimension en développant de nouvelles mesures dans les domaines les moins dotés : voir des idées de mesures dans le catalogue des mesures du canton de Vaud.</p>

En un graphique, voici le **bilan des actions existantes** dans votre Commune (en bleu) et des **mesures minimales demandées** afin d'obtenir le label 3 étoiles (en rouge).

